LA LIBERTÉ

50¢

Volume 76 n° 6 Saint-Boniface, du 5 mai au 11 mai 1989

La guerre du lait aura-t-elle lieu?

La semi-libération du lait pourrait entrainer des guerres de prix, estime Louis Balcaen, le président de l'Office de commercialisation du lait.

Voir page 5.

Les droits des Anglo-Québécois

Pendant que la bataille de l'affichage continue de faire rage au Québec, il reste des gens comme Maxwell Yalden pour parler en faveur des droits minorités anglophones.

Voir page 9.

Israël et sa minorité

Dans une entrevue exclusive, un haut dirigeant israélien explique pourquoi son pays doit apprendre à vivre avec une forte minorité palestinienne.

Voir page 18.

Winnipeg, coeur de l'armée de l'air

Faites connaissance avec le Colonel Michel Charron, qui vient de recevoir une décoration.

Page 17.

Citation de la semaine:

«Mon pays est rempli de héros et d'héroïnes pour mes futures pièces».

Madeleine Laroche nous parle de Bébert, sa dernière pièce qui sera présentée à Saint-Malo, Saint-Pierre-Jolys et Otterburne.

Page 13.



photo: Bernard Bocquel

Émile Hacault, président de la radio communautaire CKXL. «Radio communautaire, ça ne veut pas dire radio amateur qui tolère les bévues en ondes. Une radio communautaire est une radio professionnelle, où les gens ont leur mot à dire aux assemblées annuelles, où ils peuvent faire des suggestions de programmation dans le cadre des règles du CRTC».

La Radio communautaire lance une campagne de financement

Le 2e «acte de foi»

Après deux années de préparations, les responsables de la Radio communautaire, qui sera baptisée CKXL, ont décidé de passer à la vitesse supérieure.

Pour faire décoller le projet, ils ont besoin de 50 000$ de la communauté. Pour les obtenir, une campagne de financement tous azimuts vient d'être lancée mercredi 3 mai. Elle se poursuivra durant tout le mois de mai.

Pour le président de la Radio communautaire, Émile Hacault, la clé du succès pour l'avenir de CKXL tient à la variété de la programmation, qui devra «intéresser la communauté».

Mais avant de pouvoir offrir cette programmation, il faut que la communauté s'engage financièrement. Comme le souligne Émile Hacault: «On demande un acte de foi et de confiance dans les personnes qui s'occupent du projet et dans l'idée d'une radio communautaire. Finalement, le succès dépendra de la volonté des gens».

Bernard BOCQUEL

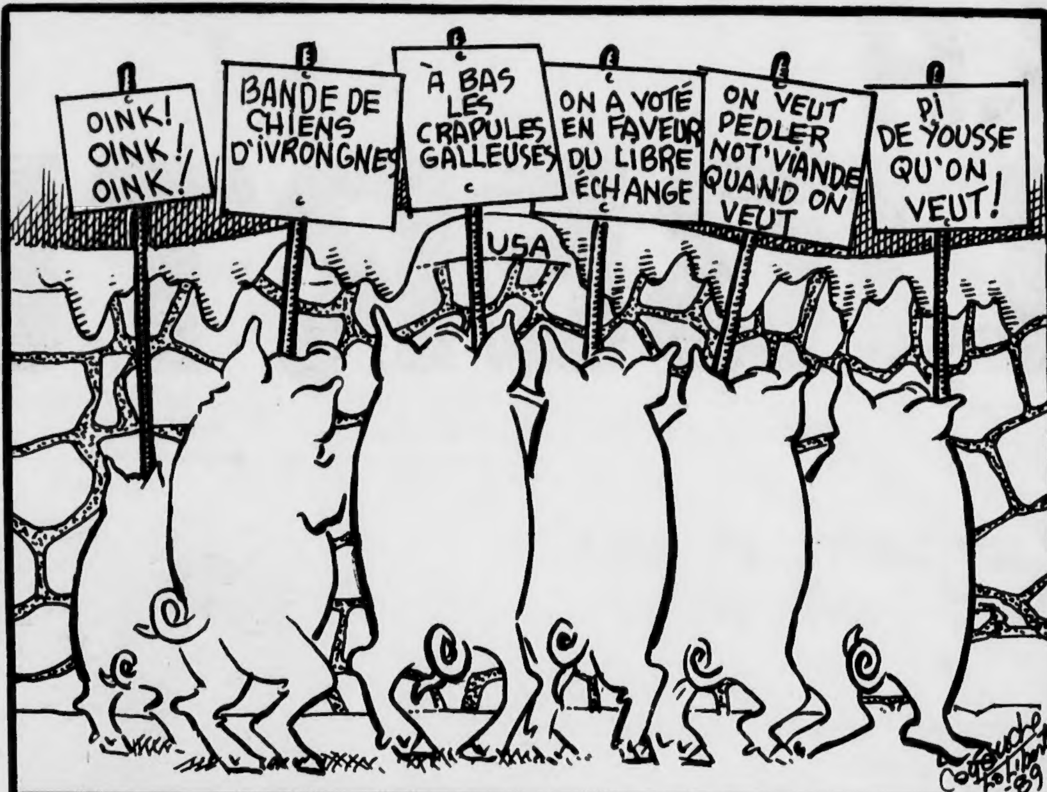
A lire aussi page 5



photo: Laurent Gimenez

Pierre et Évelyne Beaudoin, deux des personnes d'Otterburne qui ont parlé de leur village à Laurent Gimenez. Voir page 11.

CAYOUCHE



LE DROIT DES COCHONS CANADIENS

SOMMAIRE

ACTUEL



L'abbé Rhéal Forest, victime du feu, page 10.

- **Libéraux:** Ronald Duhamel réagit à la démission de John Turner. Page 3.
- **Écoles:** les parents de l'immersion se réunissent cette fin de semaine. Page 3.
- **Lettres.** Page 4.
- **Lait:** la libération des prix pourrait profiter aux consommateurs. Page 5.
- **Budget:** les Franco-Manitobains payeront aussi la facture présentée par Michael Wilson. Page 6.
- **Lac Meech:** la SFM a donné son avis. Page 7.
- **Médias:** la Radio communautaire lance une campagne de financement. Page 8.
- **Droits de l'homme:** pour Maxwell Yalden, la priorité, c'est la protection des minorités. Page 9.
- **CUSB:** le Collège de Saint-Boniface cherche de l'argent. Page 9.
- **Haywood:** après l'incendie du presbytère. Page 10.
- **Villages:** Otterburne à l'ombre du Bible College. Page 11.
- **Caisse populaire:** Ile-des-chênes a eu son assemblée annuelle. Page 12.

CULTUREL

- **Théâtre:** une pièce de Madeleine Laroche présentée par le comité culturel de la Rivière-aux-rats. Page 13.
- **La semaine de**...Michelle Dubuc. Page 13.
- **Lectures:** une sélection de bouquins. Page 14.
- **Les rendez-vous:** les sorties de la semaine. Page 14.
- **Télévision:** tout sur Télé-Métropole. Page 15.

SPORTS

- **Soccer:** une nouvelle saison pour la Ligue de La Seine. Page 16.
- **Coupe Stanley:** Calgary sur la route de la gloire ultime. Page 16.

SOCIÉTÉ



Daniel Tougas. L'humoriste est en page 19.

- **Avions:** le colonel Charron ouvre les portes de la citadelle de l'armée de l'air. Page 17.
- **Savlez-vous que**...les Canadiens aiment voyager aux States. Page 17.
- **Israël**: une interview exclusive d'un des principaux dirigeants israéliens, Eliahu Ben-Elissar. Page 18.
- **Humour:** gare aux ventes de garage. Page 19
- **Claude Blanchette, ptre.** Page 26.
- **Quiz:** Quel rapport entre Napoléon 1er et Fannystelle? Page 27.
- **Recette:** une salade au boeuf. Page 27.
- **A votre service:** page 28.
- **Télévision:** les horaires de Radio-Canada. Page 19.
- **Offres d'emplois:** page 22.
- **Nécrologies:** page 23.
- **Bicolo:** c'est quoi l'astrologie? Page 24 et 25.

Le MANITOBA de A à Z

- **Cheval-Blanc:**
  Un programme de prévention contre les drogues. Page 7.
  Un projet de journal pour les jeunes. Page 18.
- **Haywood:** l'abbé Rhéal Forest raconte l'incendie du presbytère. Page 10.
- **Ile-des-Chênes:**
  -La Caisse populaire a augmenté ses dépôts. Page 12.
  -Les conseillers contre la limitation de vitesse. Page 12.
- **Lorette:** une soirée Édith Piaf. Page 7.
- **La Montagne:** le claveciniste Éric Lussier fait le tour des écoles. Page 14.
- **Notre-Dame-de-Lourdes:**
  -Agrandissement de la Caisse populaire. Page 20.
  -Un plan de zonage pour l'automne. Page 15.
- **Ritchot:** la boucane du dépotoir de nouveau légale. Page 12.
- **Sainte-Anne-des-Chênes:**
  -Pas de roulottes supplémentaires. Page 5.
  -On cherche un ramasseur de chiens. Page 5.
  -Un égout sur la 56. Page 5.
- **Saint-Boniface:**
  -Le CUSB cherche de l'argent. Page 9.
  -La Ligue des 10 quilles a fêté ses 10 ans. Page 21.
- **Saint-Eustache:** nouvelle étude sur l'eau. Page 8.
- **Saint-Pierre-Jolys:** bientôt des règlements sur le bilinguisme. Page 7.
- **Sainte-Rose-du-Lac:** la nouvelle niveleuse au travail. Page 12.

ACTUEL

Au Manitoba

Taxes à Winnipeg: ça traîne

Dans l'Ouest, seule la ville d'Edmonton a plus de mal à obtenir l'argent de ses contribuables que Winnipeg. Pour 1987, il manque 33 millions dans les coffres de la capitale manitobaine. Mais les administrateurs refusent de s'inquiéter: la ville donne seulement 3 ans aux propriétaires fonciers pour payer leurs taxes avant de mettre leur propriété en vente.

Le bottin de MTS made in USA

L'annuaire du téléphone sera dorénavant imprimé à Chicago par la plus grosse imprimerie du monde, R.R. Donnelly (chiffre d'affaires: 2 milliards, la moitié du budget manitobain). Une décision purement économique, affirme MTS, qui coûtera entre 40 et 50 jobs à Winnipeg mais épargnera sur 3 ans 2 millions de $ en frais d'impression à la compagnie de téléphone du Manitoba.

Au Canada

Vols à l'étalage: 2 millions par jour

Malgré tous leurs efforts, les détaillants canadiens essuient des pertes de 2 millions de $ par jour, dues au vol de clients et d'employés. Voilà 3 ans, ces pertes ne s'élevaient qu'à 1 million de $ par jour. Toutefois, en 1985, ces pertes représentaient 1.36% du total des ventes, contre 1.28% en 1988.

L'OTAN redit oui au Canada

Malgré les coupes claires dans le budget de la défense annoncées par le ministre des Finances, le secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN-NATO), l'Allemand de l'Ouest Manfred Woerner, a donné un brevet de bonne conduite au Canada, sur lequel il compte pour aider à trouver un compromis à la crise qui secoue l'OTAN au sujet de la modernisation d'armes nucléaires à courte portée stationnées sur le sol ouest-allemand.

Et ailleurs

Australie: trop d'aborigènes dans les prisons

Le gouvernement australien a décidé de savoir pourquoi les aborigènes, qui représentent 1% des 6 millions d'Australiens, se retrouvent 6 fois plus souvent en prison que leurs compatriotes blancs. Une Commission royale a été créée suite aux décès de 104 aborigènes pendant leur garde à vue par la police entre 1980 et 1987...

La course à la chefferie libérale est engagée

Ronald Duhamel veut prendre le temps de choisir son candidat à la chefferie

Après l'annonce de la démission du chef libéral John Turner, nous avons demandé au député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, comment il voit l'avenir du Parti libéral et quelles doivent être, selon lui, les qualités du prochain chef.

• Qui voudriez-vous voir succéder à John Turner à la tête du Parti libéral?

Ronald Duhamel: «Je n'ai pas fait mon choix pour l'instant. Mais la personne que j'appuierai devra répondre à deux questions: quels doivent être les principes, la philosophie, les idées du parti? Et dans quelle direction mènera-t-on le pays une fois au gouvernement; quelle place accordera-t-on aux francophones minoritaires, aux Néo-Canadiens, aux aborigènes, aux démunis?»



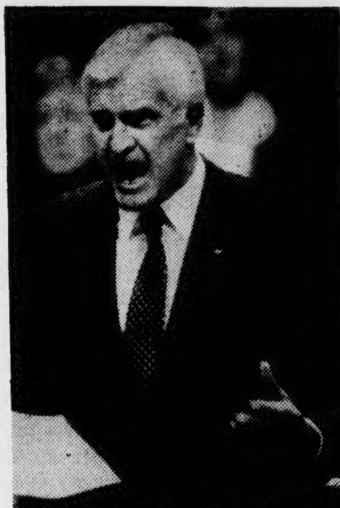
Archives La Liberté

Ronald Duhamel, député de Saint-Boniface.

«A mon avis, les deux priorités nationales pour le Parti libéral sont l'établissement d'une politique de développement économique et l'engagement en faveur des programmes sociaux. Comme député de Saint-Boniface, j'accorderai aussi beaucoup d'importance à la vision des candidats sur les relations anglophones-francophones, ainsi que sur les problèmes des Néo-Canadiens et des autochtones».

• On a parlé de Lloyd Axworthy, l'un des députés de Winnipeg, comme possible successeur de John Turner. Ne devriez-vous pas le soutenir puisqu'il représente lui aussi le Manitoba?

Ronald Duhamel: «La question ne se pose pas en ces termes. On m'a aussi déjà demandé si j'appuierai Jean Chrétien parce qu'il est francophone. C'est hors de propos. Je veux prendre le temps de connaître les candidats qui se présenteront, d'entendre ce qu'ils proposent, de réfléchir à leur vision du parti et du pays, et je choisirai celui qui me paraîtra le meilleur. Celui ou celle, car bien sûr, il peut s'agir d'une femme».



John Turner. À la retraite.

• Souhaitez-vous que le nouveau leader libéral soit désigné le plus tôt possible?

Ronald Duhamel: «Rappelons d'abord que John Turner restera à son poste tant que le nouveau chef ne sera pas désigné. On me dit que le processus prend généralement au moins six mois. Pour ma part, je préfèrerais que cela prenne au moins un an, et peut-être plus, pour qu'on ait le temps de débattre et de réfléchir. C'est une décision de taille, pour le parti comme pour le pays, et je préfère qu'on la prenne bien plutôt que vite».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

Assemblée annuelle de Canadian Parents for French le 6 mai

«L'immersion est encore vue comme un luxe»

Selon Laura Sevenhuysen, présidente sortante de Canadian Parents for French (CPF) au Manitoba, l'avenir de l'immersion française dans la province est menacé par le manque d'enseignants. Un problème qui sera sans doute évoqué ce samedi 6 mai à Beauséjour, où a lieu l'assemblée annuelle provinciale de CPF.

• Le nombre d'étudiants inscrits dans des écoles d'immersion au Manitoba est passé de 2 000 il y a dix ans à plus de 17 000 en 1988. Pensez-vous que le phénomène va continuer à s'amplifier?

Laura Sevenhuysen: «Le nombre d'étudiants en immersion augmente de 10 à 15% en moyenne chaque année. Cela signifie que nous avons besoin d'environ 50 enseignants supplémentaires par an. Mallheureusement, ils sont rares, et la situation est chaque fois plus grave, surtout dans les écoles d'immersion isolées du nord de la province».

«Il suffit de lire les pages d'offres d'emplois dans les journaux pour mesurer l'importance du besoin d'enseignants français au Manitoba. Comme il n'y a pas assez d'enseignants franco-manitobains, il faut en recruter au Québec, et nous sommes en concurrence avec l'Ontario et les autres provinces de l'Ouest».

«Dans l'avenir, on peut espérer qu'une partie des étudiants issus de l'immersion s'orienteront vers l'enseignement en français. Quelques uns suivent déjà des cours d'éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface. Mais il est encore trop tôt pour en mesurer les effets».



Archives La Liberté

L'école élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes est l'une des quelque 90 écoles qui offrent un programme d'immersion au Manitoba. Sur cette photo, on reconnaît, de gauche à droite: devant, Jay Kolly, Erin Crampton et Lisa Bérard; derrière: Jeffrey Hill, Colin LeNéal et Dereck Bérard.

• Comment les divisions scolaires font-elles face au problème?

Laura Sevenhuysen: «Dans la plupart des divisions scolaires, il faut bien constater un manque total de planification. L'immersion a beau exister depuis une quinzaine d'années, beaucoup pensent encore qu'il s'agit d'un phénomène temporaire. Alors on ne prévoit rien pour le futur, et chaque année, le chaos se reproduit».

«Le sort des programmes d'immersion est très vulnérable. Il dépend entièrement de la bonne volonté des responsables des commissions scolaires, qui doivent souvent faire face à l'hostilité d'une partie de la population anglophone. Beaucoup de commissaires d'écoles considèrent encore l'immersion comme un luxe».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Toute correspondance doit être adressée à La LIBERTÉ, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: n° 0477

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

On est tous le minoritaire de quelqu'un

Portage-la-Prairie, Manitoba, dimanche 30 avril. «Si c'était Portage-la-Prairie, Québec, on aurait doublé le budget de la base militaire! On ne nous l'aurait pas enlevée», affirme un des résidants de ce gros village, l'une des victimes du dernier budget du gouvernement de Brian Mulroney.

Il y a à peine un mois, Jake Epp, le ministre fédéral senior du Manitoba, avait affirmé dans La Liberté que le Manitoba ne serait pas puni parce que la province du milieu menaçait de torpiller l'Accord du Lac Meech. «L'évaluation des programmes fédéraux, c'est une question de politique nationale».

Qui croire? Un politicien fédéral qui veut, à tout prix, défendre son parti politique et rester au pouvoir? Ou un bon Manitobain qui sait pertinemment que tout, mais absolument tout, va au Québec?

Il n'y a pas de doute que le sort du Manitoba n'apparaît pas bien gai ces derniers temps. Et personne ne conteste que le Manitoba, avec son million d'habitants, ne pèse pas lourd sur la scène de la politique nationale. Il y a plus de résidants dans la banlieue nord de Toronto qu'il n'y en a dans toute la province du Manitoba!

Alors la grande majorité des Manitobains commence-t-elle finalement à se rendre compte de ce que cela veut dire, être minoritaire?

ÉDITORIAL

Beaucoup en tout cas deviennent de plus en plus méfiants à l'égard d'une politique nationale qui ne fait aucune concession aux plus petites provinces. Ils comprennent peut-être enfin ce que cela veut dire, être à la merci de la majorité de l'Ontario et du Québec.

Il est à souhaiter que les mêmes personnes qui accusent le gouvernement fédéral de mettre en péril leur vie économique seront plus sympathiques lorsque les Franco-Manitobains, ou même les Québécois, exigent des gouvernements certaines garanties en matière linguistique. Car la qualité de vie n'est pas uniquement une question économique. Et on est tous le minoritaire de quelqu'un.

Il est à espérer aussi que le gouvernement manitobain, et les partis en opposition, prennent immédiatement position sur l'Accord du Lac Meech. Il est grand temps qu'on remette le débat constitutionnel à sa place.

Il est grand temps que le gouvernement s'attaque sérieusement au défi des prochaines années: remettre de l'ordre dans les institutions et l'économie manitobaines. Après tout, lorsqu'on est minoritaire, on ne peut, dans le fond, compter que sur soi.

Lucien CHAPUT

LETTRES

Hart-Rouge: lettre ouverte à la ministre de la Culture du Manitoba

Mme la ministre,

Le groupe manitobain Hart-Rouge a atteint cette semaine la 4e position au palmarès de CKOI, le plus grand poste MF à Montréal.

Le vidéo du groupe, tourné à Winnipeg au Rendez-Vous du Festival du Voyageur cet hiver, passe présentement trois fois par jour à la chaîne musicale québécoise MusiquePlus.

Le journal montréalais «La Presse» a écrit à la fin décembre que le microsillon de Hart-Rouge se situait parmi les projets musicaux les plus intéressants de 1988.

Au Canada anglais, le magazine le plus important, «The Record», a tenu à écrire: «Le groupe Hart-Rouge chante comme des anges et l'orchestre joue un rock qui a du nerf. Le producteur Dan Donahue a réussi un excellent travail».

Si Hart-Rouge a obtenu des commentaires aussi élogieux, c'est grâce à l'appui donné par le Canada-Manitoba Cultural Industries Developement Office (CIDO). Nous vous remercions de cette aide qui nous permettra, comme écrivains et musiciens, de bâtir une carrière solide.

L'Association manitobaine de l'industrie d'enregistrements sonores (MARIA) tiendra une conférence le 6 mai qui rassemblera les musiciens, gérants, producteurs, etc, de notre province. C'est là un autre projet qui souligne à quel point la communauté musicale manitobaine est unie pour démontrer à l'ensemble du pays qu'il vaut la peine de parler d'une musique «Made in Manitoba».

Roland Stringer
Gérant, Hart-Rouge
le 25 avril 1989

Hommage à Marie-Antoinette Papen

Dommage que soit passé inaperçu, dans nos parages, le décès d'une grande dame de la radio et de l'éducation dans l'Ouest, Marie-Antoinette Papen, native du Manitoba. Elle vivait retirée depuis nombre d'années, mais sa présence restait et restera vivace, et pas seulement en Saskatchewan, où elle a été surtout connue.

Décédée le 7 avril dernier, donc, Mme Papen a été animatrice à la radio de 1954 à 1972, c'est-à-dire pendant presque tout le temps où les stations françaises de la Saskatchewan sont demeurées privées et communautaires, tout en étant affiliées à Radio-Canada, comme CKSB.

Dans une entrevue diffusée à «Gens de mon pays», au réseau national en 1974, elle disait qu'elle avait débuté comme institutrice dès l'âge de 18 ans, à Saint-Eustache au Manitoba. Elle a continué à Hoey, près de Prince-Albert, à compter de 1929. Mariée en 1934 à Charles Papen, fermier-comptable d'origine belge, elle allait passer dix ans en Belgique, où naquirent deux de leurs trois enfants.

Après un autre interlude d'enseignement, à Prud'homme en Saskatchewan, elle passa avec la famille à Saskatoon, d'où elle travailla avec son frère Antonio et l'imbattable Raymond Denis aux campagnes de souscription pour la radio - le grand défi des années 40. Une fois les antennes mises sur pied, enfin, elle apportera dans ce champ d'activité «le meilleur d'elle-même», comme elle dira dans son entrevue à Radio-Canada.

Mme Papen était une féministe avant la lettre. Non pas du genre agressif et revanchard qui a pris des formes si ridicules, mais dans un sens de valorisation des rôles, et d'une égalité sans nivellement. Elle aimait cette expression, «rôle de la femme», qu'elle ne voyait pas en opposition ou en concurrence avec les rôles dits masculins, mais en complémentarité.

Dans l'émission matinale qu'elle a animée si longtemps, elle apportait, à l'aide de son expérience en éducation, et puisant dans une solide culture, un dosage récréatif et instructif qui, en fait, n'atteignait pas seulement les femmes. Son goût musical n'était pas non plus rivé aux nouveautés, pas plus qu'aux mélodies anciennes, qui avaient - et ont encore- des adeptes. Ses propos étaient aussi bien balancés. Elle passait avec aise d'une recette de cordon bleu ou d'un secret de ménage à des réflexions d'un moraliste. En cela aussi elle plaisait, avec sa voix claire et chaleureuse. Elle projetait l'image d'une femme épanouie.

Mais cette émission quotidienne qu'elle passait des heures à préparer n'était qu'une partie de sa journée. Elle dirigeait la rédaction commerciale comme un capitaine à la barre, distribuait les tâches à un personnel trop restreint (dont les membres étaient pour la plupart des novices dans le métier), assurait la correspondance, répondait aux appels quand le gérant, M. Papen, était sorti, ce qui était plus que fréquent! Tout ceci, en plus de tenir maison. En fait, le poste CFNS était une affaire de famille, de sa grande famille à elle, qui englobait le personnel, et finalement son auditoire.

Lorsque M. Papen est décédé prématurément, en 1961, une continuité était donc assurée. Et après lui, qui était bien connu dans le monde des affaires anglophone, elle n'avait pas besoin de présentation pour donner des cours privés de français, à côté d'autres fonctions où elle était devenue experte.

Marie-Antoinette a vu le jour à Sainte-Anne-des-Chênes en 1908. Sa mère était devenue veuve à 32 ans.

Il n'est pas sans intérêt de noter ici que son frère, Antonio de Margerie, lui aussi engagé dans l'enseignement d'abord, a été pendant trente-cinq ans au service de l'association francophone de la Saskatchewan, de l'ACFC.Leur père, Eugène de Margerie, a été un des colons pionniers de Sainte-Anne-des-Chênes, il y a environ un siècle, après avoir été professeur et journaliste à Lille, en France, comme le rappelle Donatien Frémont dans son volume de chronique sur «Les Français dans l'Ouest». Et qu'un des fils de Mme Papen, Jean, a publié voilà peu, ici également, un remarquable ouvrage sur Georges Bugnet, qu'il a connu quelque temps avant sa mort en Alberta.

Rossel Vien
Saint-Boniface
Le 29 avril 1989

L'excellente idée du Père Léger

M. le rédacteur,

J'aimerais vous féliciter pour l'article sur le centre d'accueil Ron's Drop-In paru dans La Liberté du 7 au 13 avril, intitulé «Une nouvelle dimension pour le Ron's Drop-In».

Je crois que c'est une excellente idée du Père Ronald Léger et de Marie-Christine Dauriac de permettre à des jeunes défavorisés de se tailler une place sur le marché du travail.

Sans oublier que le Drop-In reste un foyer pour les adolescents à la recherche d'un milieu où ils se sentent bien accueillis, malgré leurs problèmes familiaux, sociaux ou scolaires.

Tricia Hinther
Étudiante
Winnipeg

NOMINATIONS À LA SFM

La Société franco-manitobaine est heureuse d'annoncer les nominations aux postes suivants:



Lorraine Dumont, agente de développement communautaire.

Lorraine est formatrice licenciée de l'Association Personnalité et Relations humaines internationnale (PRH) depuis huit ans. Elle sera responsable des dossiers de formation, des communications et des paroisses.



Mariette Régnier, coordonnatrice d'activités.

Mariette travaille à la SFM depuis 1983 où elle occupait le poste de réceptionniste-secrétaire. Dans ses nouvelles fonctions Mariette sera responsable de coordonner les activités de la SFM, de l'organisation technique des réunions de la SFM et de l'appui technique aux agents.



Simone Neuveux, agente de développement communautaire.

Avant d'accepter ce poste Simone a travaillé plusieurs années à la Banque Royale du Canada. Elle apporte avec elle une expérience avec l'organisation de l'information et une bonne connaissance de la francophonie. Simone s'occupera des besoins de recherche, de documentation et d'information à la SFM.



Rose Dandeneau, secrétaire-réceptionniste.

Récipiendaire du certificat de formation de Pluri-Elles, Rose devient la nouvelle secrétaire-réceptionniste à la SFM. Auparavant elle était secrétaire au Festival du Voyageur et secrétaire-conseillère à la maison Saint-François d'Assise.

La liberation partielle du prix du lait

Une guerre du lait profiterait aux consommateurs


Archives La Liberté

1 050 producteurs de lait et 1 200 producteurs de crème au Manitoba.

Depuis les années 30, le lait est considéré au Manitoba comme un bien public, comme l'électricité, le téléphone ou le gaz, et donc soumis à une réglementation précise.

122 millions de litres de lait sont consommés par an au Manitoba. Un Manitobain boit en moyenne 105 litres de lait par an. Et depuis cette semaine, les commerçants ont la possibilité de vendre le lait à un prix plus bas. Par contre, un prix maximum a été maintenu.

L'industrie du lait est formée de trois joueurs: le producteur, le transformateur et le vendeur. Entre le producteur et le transformateur, il y a l'Office de commercialisation du lait, qui achète le lait aux producteurs manitobains, le transporte, puis le revend aux transformateurs *(125 millions de $ de chiffres d'affaires annuel).*

Son président depuis 1987, Louis Balcaen, fermier laitier à La Broquerie depuis 27 ans, donne son opinion sur l'impact de la décision de la Commission pour la révision du prix du lait.

• *Qui va profiter de l'abolition du prix minimum de vente du lait?*

Louis Balcaen: «Les grandes chaînes comme Safeway ou Supervalue disent qu'elles ne veulent pas d'une guerre des prix. Mais ces guerres sont très posssibles. Le lait pourrait être vendu jusqu'à moitié prix *(à Winnipeg, le litre de lait tourne actuellement autour des 97 cents).* Donc les gagnants seront les consommateurs qui pourront acheter leur lait chez les gros».

«Le petit épicier du coin pourrait souffrir, car le lait représente souvent 20% de ses ventes. Dans l'ancien système, en place depuis 1984, le vendeur avait une marge de manoeuvre de 8 cents pour le prix du litre de lait».

• *La décision va-t-elle affecter les 1050 producteurs de lait du Manitoba?*

Louis Balcaen: «Dans l'immédiat, cela ne fait pas une grande différence pour les producteurs de lait, puisqu'il y a un prix minimum qui leur est garanti. En plus, les producteurs ne croient pas que plus de lait sera vendu. Mais nous disons: le système fonctionnait bien, pourquoi le changer? D'ailleurs, il faisait l'objet d'un très fort consensus dans toute l'industrie *(producteurs, transformateurs, vendeurs).*

«Mais à plus long terme, la décision pourrait être néfaste, car elle pourrait entraîner la disparition de petites compagnies de transformation *(People's Co-Op, Manco Dairies)* au profit des gros transformateurs *(Beatrice a 40% du marché du lait de consommation au Manitoba).* Et pour les producteurs, la concurrence est toujours meilleure. Ça ne fait pas de différence pour le lait, mais pour d'autres produits laitiers, oui».


Archives La Liberté

Louis Balcaen, président de l'Office de commercialisation du lait. «S'il n'y avait aucun contrôle? Les usines de transformation du lait joueraient les fermiers les uns contre les autres et on pourrait avoir des pénuries de lait».

Propos recueillis par Bernard BOCQUEL

Consultations avant la décision de la cour d'appel

Les CEFM et la gérance des écoles franco-manitobaines

Les Commissaires d'écoles franco-manitobains sont appelés par leur exécutif à prendre position et à appuyer la gérance des écoles franco-manitobaines.

Le texte proposé par Raymond Bisson, le directeur des CEFM, a été présenté lors de la dernière réunion, le 26 avril à Norwood. Il rappelle tout d'abord que les CEFM ont toujours été associés de près à cette question.

Selon le texte proposé, les Commissaires «appuient en principe le concept de la gérance des écoles franco-manitobaines par une, ou des commissions scolaires.»

Le texte reconnaît la nécessité d'une étude plus approfondie sur la structure proposée et croient qu'elle «devra permettre une éducation de qualité et équitable pour tous francophones désireux de s'y inscrire tout en respectant les priorités et les aspirations des régions affectées.»

Les réactions des commissaires sont attendues avant le 24 mai, date de la prochaine réunion des CEFM, qui se tiendra à La Broquerie.

Ph.D.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Pas de roulottes supplémentaires

En votant la version définitive de son plan de zonage, le conseil de Sainte-Anne-des-Chênes vient d'interdire l'installation de nouvelles roulottes.

Il y a actuellement une vingtaine de roulottes disséminées dans la municipalité. Celle-ci pourront demeurer. Mais, toute autre installation est interdite tant qu'une aire spécifique d'accueil pour les roulottes ne sera pas créée.

Ph.D.

On recherche un ramasseur de chiens

La municipalité de Sainte-Anne est à la recherche d'un ramasseur de chien après la démission de M. Perrault.

Pour cette tâche, la personne embauchée recevra 500$ par an. Il lui faudra garder le chenil et ramasser les chiens errants, soit une vingtaine par année.

Ph.D.

Un égout sur la 56

Un réseau d'égout sera installé à partir de la fin mai sur la route 56, à Sainte-Anne.

40 lots seront raccordés à ce réseau d'évacuation des eaux usées. Le coût des travaux est évalué à 96 000$. Il sera payé par les résidants.

Ph.D.

Conséquences du budget Wilson au Manitoba

Les Franco-Manitobains payeront aussi la facture

Plusieurs coupures annoncées dans le budget fédéral concernent spécifiquement les francophones hors Québec, y compris les Manitobains. Ce qui fait dire au député libéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, que «le Manitoba est durement frappé» par le nouveau budget.

La Société Radio-Canada figure parmi les victimes de la rigueur budgétaire. Son budget de 915 millions de $ sera réduit de 20 millions en 1990-91 et de 10 millions par année au cours des trois prochains exercices financiers.

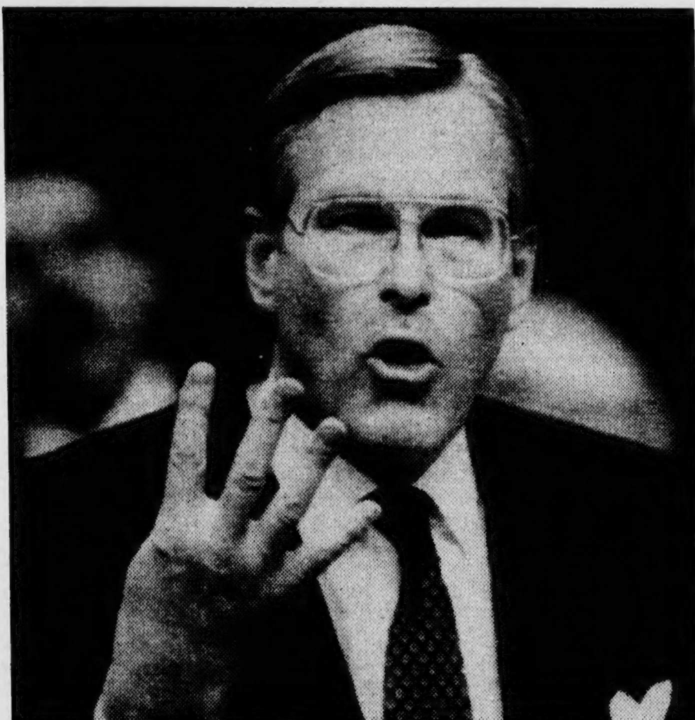
Cette annonce risque de retarder le plan d'action de 5 ans de Radio-Canada, destiné à répondre aux besoins de programmation en télévision dans les milieux francophones à l'extérieur du Québec.

Le budget du Secrétariat d'État *(365 millions)* sera réduit de 10 millions en 1989-90 et de 16 millions en 1990-91. Les secteurs les plus touchés par ces coupures sont le multiculturalisme *(2 millions)*, les langues officielles *(1,5 million)*, les programmes destinés aux femmes *(2 millions)* et les programmes destinés aux autochtones *(3 millions)*.

Le député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, a réagi très défavorablement à ces mesures. «Les coupures dans les programmes pour les autochtones, les femmes, la promotion des langues oficielles, ainsi que la santé et l'éducation post-secondaire, tout cela va affecter directement le Manitoba et Saint-Boniface».

«Cynique», selon Ronald Duhamel

«Le plus choquant, c'est le cynisme du gouvernement qui n'a pas hésité à supprimer son projet sur les garderies, qu'il avait annoncé quelques mois auparavant. En revanche, des méga-projets dispendieux d'extraction pétrolière, comme Hibernia à Terre-Neuve, ont été maintenus intégralement. Je ne suis vraiment pas sûr que les meilleurs choix ont été faits».



L'arithmétique fiscale selon Michael Wilson, le ministre fédéral des Finances.

En ce qui concerne le budget pour le programme des langues oficielles, précisons que la coupure de 1,5 million de $ annoncée par le fédéral n'empêchera pas le budget global d'augmenter cette année. Il passera de 43 190 000$ en 89-90 à 43 790 000$ en 90-91. Il s'agit donc seulement d'un ralentissement de la croissance budgétaire.

Parmi les coupures imposées au Secrétariat d'État, il y aura 300 000$ de moins alloués au Programme des communautés de langues oficielles. Ce programme finance toutes les associations minoritaires au pays à l'exception de la Saskatchewan, où les associations sont financées en vertu d'une entente cadre.

Laurent GIMENEZ

Les détails du budget Wilson

Trois chiffres permettent de comprendre l'ampleur du problème auquel a dû faire face le ministre fédéral des Finances, Michael Wilson, en préparant son budget: dette nationale accumulée: 321 milliards de $; dette 88-89: 29 milliards; dette prévue pour 89-90: 30,5 milliards.

Autrement dit, malgré les hausses de taxes et les coupes annoncées dans le budget le 26 avril, la dette annuelle de l'État augmentera encore cette année. Mais le gouvernement prévoit de la ramener à 28 milliards l'an prochain et de la réduire de moitié d'ici 5 ans.

La réduction des dépenses et les hausses d'impôts doivent permettre au gouvernement d'économiser environ 5 milliards de dollars cette année. Voici un rappel des principales mesures comprises dans le budget Wilson:

Principales coupures:

• Suppression du programme de garderies évalué à 6,4 milliards.

• Suppression du programme de sous-marins nucléaires évalué à 8 milliards de $.

• Réduction de 2,7 milliards des dépenses militaires d'ici 5 ans.

Au Manitoba, on estime que la fermeture de la base militaire de Portage-la-Prairie et la réduction des effectifs à Winnipeg *(800 soldats en moins)* entraîneront la perte d'au moins 42 millions de $ et 1 400 emplois dans la province.

• Réduction de 1,8 milliard de l'aide au tiers-monde sur 5 ans.

• Réduction des subventions à Via Rail de 500 millions sur 4 ans.

• Réduction de 1% des subventions prévues aux provinces pour la santé et l'éducation post-secondaire. Au Manitoba, le montant de ces tranferts s'élevait à 455 millions en 88-89.

• La subvention du gouvernement fédéral à Poste Canada *(164,5 millions)* sera réduite de 10 millions en 1989-90 et de 45 millions au cours de chacune des années suivantes.

Hausses d'impôts:

• La surtaxe fédérale des particuliers, qui était de 3% lors de la dernière déclaration d'impôts sur les revenus, passera à 5% à partir du 1er juillet 1989. Une surtaxe supplémentaire de 3% sera imposée pour les particuliers dont le revenu est supérieur à 70 000$.

• Le taux d'intérêt sur les impôts en souffrance *(non payés)*, actuellement fixé à 12%, augmentera à partir du 1er octobre 1989.

• La taxe fédérale augmentera pour l'essence *(un cent de plus le 1er janvier 90)*, le tabac *(2 cents de plus par cigarette depuis le 27 avril)* et l'alcool *(la taxe passe de 18 à 19%)*.

• Assurance-chômage: A partir du 1er janvier 1990, les prestations d'assurance chômage seront entièrement financées par les cotisations salariales et patronales, le fédéral cessant toute subvention. Concrètement, le taux de cotisation des salariés passera de 1,95$ par 100 $ de gains actuellement à 2,25$ pour les années 1990, 1991 et 1992.

• Enfin, le 1er janvier 1991 entrera en vigueur la nouvelle taxe de vente de 9% sur les biens et les services.

L.G.

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Fin des audiences manitobaines sur le Lac Meech

La SFM à la recherche de «gestes concrets»

La Société franco-manitobaine (SFM) aura été parmi les derniers des quelque 310 intervenants à donner une opinion sur l'Accord constitutionnel du Lac Meech aux audiences publiques qui ont pris fin le 2 mai.

La très large majorité des mémoires présentés s'oppose à la ratification de l'Accord par le Manitoba, qui devrait intervenir au plus tard d'ici juin 90. Seulement 25 personnes sur 310, selon le président du groupe de travail, Wally Fox-Decent, se sont prononcées en faveur du Lac Meech, dont 7 députés conservateurs.

Pour la SFM, compte tenu «des objectifs que les Franco-Manitobains se sont fixés», l'Accord constitutionnel «n'est pas prometteur». La SFM souhaite des modifications à l'entente. Exemple: imposer à tous les gouvernements l'obligation, non seulement de protéger, mais aussi de promouvoir la minorité de langue officielle.

Toutefois, si le gouvernement manitobain ne réussit pas «par tous les moyens possibles» à faire accepter les modifications proposées, il faudrait «étudier de près l'idée d'un accord parallèle».

Pour la SFM, «Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent traiter de la question linguistique d'une façon claire et honnête. (...) Le gouvernement manitobain doit aussi poser des gestes concrets pour la protection et la promotion de sa minorité de langue officielle (...) en réparation des injustices commises envers ce peuple au cours d'une centaine d'années».

En conclusion, le président de la SFM, Denis Clément, remarquait: «Ces revendications (sont) surtout pour le bien-être d'une vision voulant un pays qui sera bilingue sans qu'il y ait deux solitudes linguistiques et qui respectera, dans tous les sens, ses minorités»

Bernard BOCQUEL

LORETTE

Soirée Édith Piaf

Un hommage à Edith Piaf, interprété par Pat Joyal, accompagnera le vin-fromage organisé par le comité culturel de Lorette à la salle paroissiale le dimanche 14 mai à 20h.

On peut se procurer des billets, vendus 8$, en appelant Rachel Mulaire Boisvert au 878-2468 ou Gisèle Loyer au 878-3509.

L.G.

CHEVAL-BLANC

Heureux sans drogue

Le programme sur les dangers des drogues *(alcool et autres)* va pouvoir être mis en place dans la division du Cheval-Blanc.

Les professeurs d'hygiène ont reçu une formation spéciale à cette fin la semaine dernière. Ce programme facultatif est destiné aux élèves de la 2e à la 9e.

L'accent a été mis sur la nécessité de trouver le ton juste pour parler de ce problème. Il ne s'agit plus de culpabiliser les élèves en parlant de graves dangers. Mais plutôt de montrer qu'il est possible de trouver le bonheur sans drogues, celles-ci n'y conduisant en aucun cas.

Ph.D.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Le bilinguisme bientôt réglementé

Le 17 mai, le conseil municipal de Saint-Pierre-Jolys procédera à la première lecture d'un arrêté décisif sur l'utilisation de la langue française.

Cet arrêté définira la place du français et de l'anglais dans la vie municipale. Il pourrait servir d'exemple pour d'autres municipalités. Il fait suite à la décision unanime du conseil, en novembre dernier, de faire de Saint-Pierre un village bilingue.

Son élaboration a été retardée car un premier texte a dû être amendé pour correspondre aux lois de la province. Ainsi aucune préséance, ou priorité, ne peut être accordée au français. Il prendra tout simplement place à côté de l'anglais, en obtenant une position égale.

La première lecture ayant lieu le 17 mai, le texte définitif ne devrait pas être adopté avant début juin.

Ph.D.

Campagne de financement intensive pour la Radio communautaire

L'existence de CKXL dépend de 50 000$

CKSB Radio-Canada aura de la concurrence d'ici 18 mois si la campagne de financement intensive lancée début mai par la Radio communautaire (CKXL) permet d'engranger 50 000$.

Cette somme s'ajoutera aux 50 000$ que les responsables de la Radio communautaire ont réussi à mettre en banque depuis 2 ans. 100 000$ représente la contribution nécessaire de la communauté à la création d'une deuxième voix radiophonique française.

En effet, les critères du programme de subventions mis en place par le Secrétariat d'État en 1987 pour faciliter l'établissement de radios communautaires exigent que la communauté contribue 25% des coûts d'immobilisation, qui s'élèvent à quelque 500 000$.

Ensuite, les gouvernements municipaux (dont la Ville de Winnipeg) et le gouvernement provincial doivent aussi fournir 25% des coûts pour mettre sur pied la Radio communautaire. Pour chaque dollar prélevé, le Secrétariat d'État versera un dollar.

Le président de la Radio communautaire depuis novembre 88, Émile Hacault, croit que l'objectif de 50 000$ sera atteint: «C'est réaliste car on ne vise pas seulement les individus, mais aussi les organismes, les grandes sociétés, les commerçants. On veut vraiment toucher tout le monde. Il y aura aussi la possibilité de déductions pour les impôts».

Émile Hacault ne manque pas de raisons pour lesquelles la radio communautaire mérite d'aller en ondes au plus vite. D'abord, il y a les jeunes, explique ce professeur qui a lancé la radio scolaire de l'école Gabrielle-Roy à Ile-des-Chênes:

«C'est un projet très important pour accrocher la jeunesse au français, pour montrer qu'il existe une chanson française qui est aussi rythmée que la chanson anglaise. C'est aussi un moyen de présenter aux étudiants une possible carrière en communication».

Soulignons que la Radio communautaire employerait 6 personnes qui travailleraient avec une cinquantaine de bénévoles. Émile Hacault envisage «une collaboration étroite entre la Radio, les organismes, les bénévoles et les commerçants, pour lesquels la radio sera un outil de publicité. Les portes seront toujours ouvertes, car on sera présent pour tout le monde».

Donner accès

«La station sera là pour aider la communauté à évoluer et la communauté aidera la radio à évoluer. CKSB, pour la majorité des gens, c'est Montréal. CKXL sera la radio de la communauté. Et la communauté aura son mot à dire par l'entremise d'un conseil d'administration qui sera élu aux assemblées annuelles».

«En donnant accès au gens à la radio, c'est comme ça que la Radio communautaire va remplir son mandat, qui est de refléter les besoins de la communauté francophone et francophile».

«Je crois aussi qu'il est très important d'avoir un deuxième moyen de communication, y compris pour la fin de semaine pour pouvoir, par exemple, entendre la météo en français».

Bernard BOCQUEL

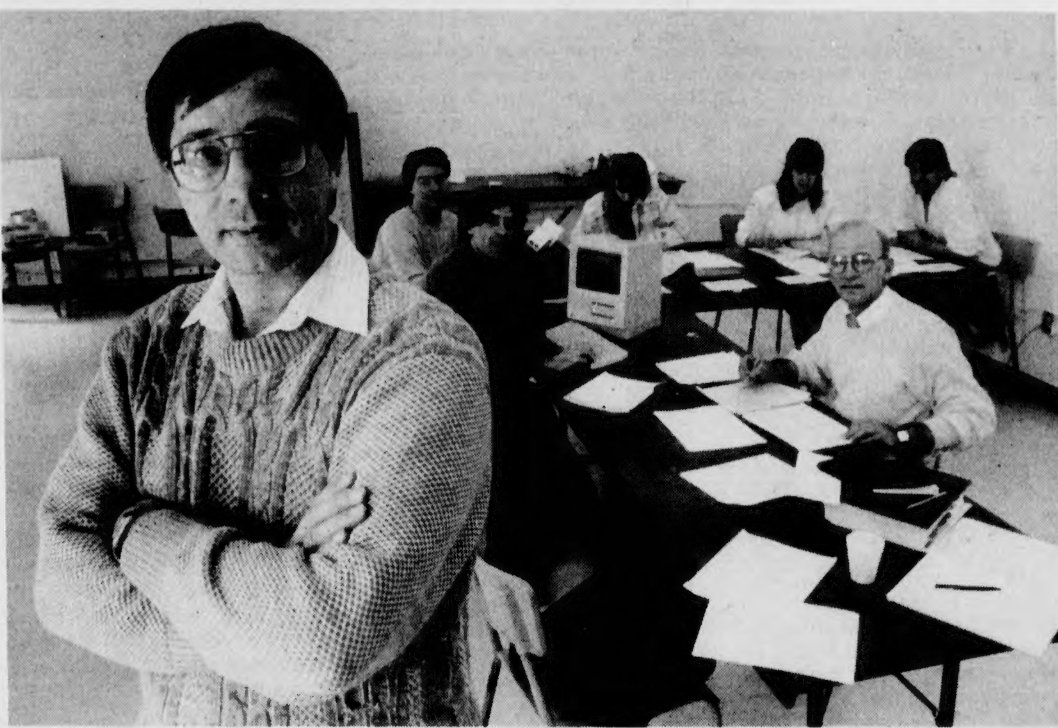


photo: Bernard Bocquel

Émile Hacault, président de la radio communautaire CKXL. «Radio communautaire, ça ne veut pas dire radio amateur qui tolère les bévues en ondes. Une radio communautaire est une radio professionnelle, où les gens ont leur mot à dire aux assemblées annuelles, où ils peuvent faire des suggestions de programmation dans le cadre des règles du CRTC».

Le président de la Radio communautaire, Émile Hacault, en compagnie de Michel Forest (ccordonnateur), Marc Chouinard (expert-conseil en campagne de financement, devant l'ordinateur), Natacha Cottenoir (téléphoniste), Lise Trudeau (téléphoniste), Michel Roy (adjoint au coordonnateur) et Gilbert Sabourin (membre du conseil d'administration de la Radio communautaire).

D'autres précisions sur la Radio communautaire

Nom: CKXL *(indicatif d'appel)*.

Entrée en ondes: été 90 si tout va bien.

Programmation: 65% de contenu musical *(dont 65% de musique française et 35% de musique anglaise)*; 35% de contenu verbal.

Nombre d'heures de programmation: entre 90 et 100 par semaine au départ. Entre 7h et 9h et entre 15h et 18h, le public-cible sera la jeunesse.

Coût d'établissement: entre 450 000 et 500 000$.

Coût de fonctionnement annuel: estimé à 350 000$ *(dont 75% payés avec l'aide des gouvernements la première année; 50% la deuxième année et 25% la troisième année)*.

Diffusions spéciales: une demande sera faite pour diffuser une semaine fin juin et une semaine en août durant Folklorama.

Zone de diffusion: Winnipeg et le Sud-Est dans un premier temps. Pour La Montagne, tout dépendra des moyens financiers.

Les autres radios communautaires: Radio-Péninsule au Nouveau-Brunswick; l'Épinette noire (Hearst) et Radio-Penetanguishene en Ontario.

B.B.

SAINTE-EUSTACHE

Nouvelle étude pour l'eau

Une nouvelle étude sur l'approvisionnement en eau de Saint-Eustache est en cours.

L'installation de l'eau courante coûterait 560 000$. L'étude en cours indiquera le coût d'une simple réfection des puits détériorés donnant une eau saumâtre. On attend ses conclusions pour la fin juin.

Ph.D.

Droits collectifs ou droits individuels?

La priorité, c'est la protection des minorités
affirme Maxwell Yalden

«Il faut vivre dans un pays où on respecte les droits des plus faibles»

Maxwell Yalden n'aime pas vraiment raisonner en terme de droits individuels et droits collectifs, ces deux notions qui s'affrontent sur le terrain constitutionnel, de la récente loi québécoise sur l'affichage en passant par l'Accord du Lac Meech.

Maxwell Yalden préfère établir une autre distinction, entre la majorité et la minorité. Une distinction sur laquelle il a eu longuement l'occasion de méditer comme Commissaire aux langues officielles durant 7 années et depuis novembre 87 comme président de la Commission canadienne des droits de la personne.

Maxwell Yalden était de passage à Winnipeg la semaine dernière pour participer aux audiences publiques sur la justice et les autochtones, car «La Commission a pour mandat de sensibiliser les Canadiens aux nombreux types de discrimination, y compris ceux qui affligent les autochtones».

«On parle beaucoup de droits individuels et de droits collectifs, mais on voit très rarement la distinction entre les droits collectifs d'une majorité et les droits collectifs d'une minorité. Et pourtant, c'est une distinction utile à faire».

«Je crois aussi qu'il est trop simpliste de voir d'un côté des droits collectifs et de l'autre des droits individuels. Car certains droits sont à la fois individuels et collectifs».

«Prenons l'exemple du droit individuel, garanti par la Charte canadienne des droits, d'un parent franco-manitobain à l'éducation de ses enfants en français. Eh bien ce droit ne signifie rien à moins qu'il n'existe une collectivité. Certains droits individuels ne peuvent donc s'exercer que dans un cadre collectif».

«Pour ma part, je préfère poser la question des droits en termes de majorité et de minorité, plutôt qu'en termes d'individu et de collectivité».

Un entretien avec Maxwell Yalden, le président de la Commission canadienne des droits de la personne

Et dans l'esprit de Maxwell Yalden le majoritaire («Je suis anglophone, protestant et Blanc»), l'essentiel est de protéger les droits des minoritaires. Qu'ils soient minoritaires sur le plan linguistique, comme les Franco-Manitobains ou les Anglo-Québécois; ou minoritaires sur le plan physique, comme les handicapés physiques.

«Il faut que nous puissions vivre dans un pays où on respecte intégralement les droits des plus faibles, un pays qui est le contraire de la jungle, où règne la loi du plus fort».

«Il faut que le plus fort, c'est-à-dire généralement le majoritaire, reconnaisse que pour vivre en civilisation, il doit protéger les droits des moins forts, c'est-à-dire généralement des minoritaires».

Ainsi, même si le président de la Commission canadienne des droits de la personne ne veut pas commencer à hiérarchiser les droits, «en termes de protection des droits, la priorité revient à la protection des droits de la minorité».

Maxwell Yalden avance pour cela un argument très simple: «La préséance doit être accordée à la minorité, parce que la majorité n'a pas besoin de protection».

Et il cite en exemple les handicapés, cette «minorité faible qui n'est pas en mesure d'organiser un bon lobby et qu'on a tendance à oublier. Il faut faire l'effort de protéger les droits des handicapés à l'égalité des chances».

Bernard BOCQUEL



photo: Bernard Bocquel

Maxwell Yalden. Le prédécesseur de D'Iberville Fortier au Commissariat aux langues officielles n'est pas «en faveur des mesures restrictives» prises par le Québec en matière d'affichage «pour la même raison que je suis à 100% en faveur du droit des Franco-Manitobains de parler leur langue et de jouir pleinement de leurs droits linguistiques».

Le Collège de St-Boniface cherche de l'argent

«L'excellence en français, notre passeport pour l'avenir». Voilà le thème de la campagne de prélèvement de fonds du Collège de Saint-Boniface. Une campagne qui engrangera quelque 1,5 million de $ d'ici 1992.

«Le Collège de Saint-Boniface n'a pas de fonds de développement, un fonds où les intérêts iraient au financement de certains projets», souligne David Dandeneau qui, depuis septembre 1988, s'occupe à demi-temps de la campagne de prélèvement de fonds.

«Et le dernier prélèvement de fonds du Collège date de 1955, l'année de la construction du gymnase secondaire. Tout est à faire».



photo: Lucien Chaput

Déjà une société a dit «oui» à la campagne de prélèvement de fonds du Collège de Saint-Boniface. La société Baxter (Canlab) a versé 2 000$, «tout en laissant entendre qu'il y en aurait d'autre», affirme David Dandeneau, coordonnateur de la campagne. On reconnaît sur la photo prise lors de la remise du chèque (de g. à d.): Paul Ruest, recteur du Collège de Saint-Boniface, Greg Nordal, directeur-général de Baxter (Canlab) de Toronto, David Dandeneau, et Aurèle Boisvert, président de l'Association des professeurs du Collège.

Une entente existe entre les universités manitobaines et la Commission des subventions des universités depuis 1987. Pour chaque dollar prélevé par l'université, la Commission des subventions verse 2$, jusqu'à un maximum de 750 000$.

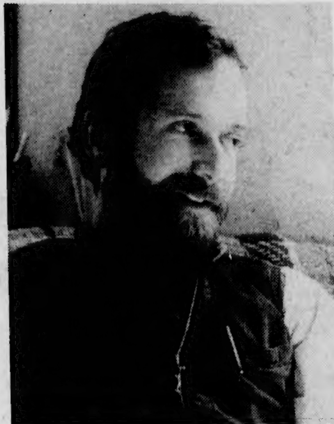
Ces fonds doivent servir à la création ou à l'alimentation d'un fonds de développement, un genre de fondation où les intérêts générés seulement sont dépensés. L'Université McGill à Montréal a un fonds de développement de ce genre pèsant 80 millions de $. L'Université du Manitoba en a un de 16 millions de $.

La campagne de prélèvement de fonds, qui va se poursuivre jusqu'en 1992, est organisée en plusieurs étapes. Les fournisseurs du Collège de Saint-Boniface ont été les premiers sollicités. Une lettre sera envoyée, d'ici peu, aux anciens du Collège. Et cet automne, la campagne s'attaquera au grand public.

L.C.

La destruction du presbytère d'Haywood: 100 000$ de dommages

Pour l'abbé Rhéal Forest, l'incendie était un geste divin



Archives La Liberté
L'abbé Rhéal Forest: une première cure.

Un comité de construction, présidé par Auguste Debusschere, vient d'être mis sur pied pour veiller à la reconstruction du presbytère de Haywood détruit par les flammes dimanche 23 avril.

En attendant d'avoir un nouveau toit, le curé de Haywood depuis août 1988, Rhéal Forest, a emménagé dans une petite maison sise près de l'église.

L'abbé Forest a dû compter sur la générosité de ses paroissiens, puisqu'il a perdu tous ses effets personnels dans l'incendie provoqué par la foudre. Toutefois, à l'exception de factures pour Revenu Canada, l'essentiel des documents, comme les registres de la paroisse, ont été sauvés. (L'assurance pour les biens couvrait 21 000$, alors que les dégâts ont été chiffrés à 40 000$)

Le bâtiment, construit en 1936, était assuré pour 65 000$, ce qui «devrait suffire pour construire un plus petit presbytère», précise Rhéal Forest. L'ancien presbytère, qui disposait de 3 chambres à l'étage et une au rez-de-chaussée, avait été rénové voilà 3 ans.

Des réfections seront aussi nécessaires à l'église: nouvelle peinture et nouveaux bardeaux du côté touché par les flammes, qui n'ont été visibles qu'à partir de 8h45, alors que des émanations de fumée étaient apparentes depuis 7h20. Mais quand l'incendie s'est vraiment déclaré, c'était la course à l'eau pour les pompiers de Haywood, Saint-Claude et Elm Creek.



Le presbytère de Haywood (l'église est juste à gauche) venait d'être rénové voilà quelques années.

Rhéal Forest précise: «A cause du vent et du manque d'eau, on a presque perdu l'église. J'ai décidé de célébrer la messe comme à l'ordinaire, entre 9h30 et 10h30. Nous avons prié pour que le vent tourne. Au moment de la communion, le vent a tourné au sud. L'église était sauvée».

Pour Rhéal Forest, l'incendie est un message de Dieu. «J'ai senti que le Seigneur m'a parlé à travers cette expérience. Depuis quelques mois, j'avais un coeur divisé dans ma relation avec lui, je ne me donnais plus entièrement, j'entreprenais des activités qui m'éloignaient de ma vie de prière, même si j'étais encore fidèle à ma vocation».

«En me dépouillant totalement, Il m'a fait ouvrir les yeux, Il m'a montré que ma vie, c'est de Lui donner les heures les plus précieuses de ma journée».

«J'ai fait l'expérience du jugement. Je m'étais éloigné dans ma relation personnelle avec le Seigneur. Il m'a secoué pour que je recontinue de cheminer avec lui».

«Pour moi, Il m'a dit: Je te veux entièrement à moi et de là, on pourra faire davantage que si tu prends ta vie dans tes mains. Je me suis senti comme l'enfant prodigue. Je me suis excusé auprès de mes paroissiens».

Bernard BOCQUEL

Incendie de presbytère: un événement très rare

Dans l'histoire du diocèse de Saint-Boniface, les églises et les presbytères brûlent très rarement.

Il faut remonter à l'incendie de l'église de Somerset, le 28 décembre 1981, pour trouver un édifice religieux victime des flammes. Auparavant, il y a eu le célèbre incendie qui a ravagé la Cathédrale de Saint-Boniface en juillet 1968.

Il a ensuite fallu la mémoire de l'abbé Pierre Gagné, curé de Saint-Norbert, pour trouver un autre incendie de taille dans le diocèse: «C'était en 1951, à Sainte-Élizabeth. L'église et le presbytère avaient été détruits par les flammes. Louis Morin était curé. Sainte-Élizabeth a déjà été une paroisse qui comptait 125 familles. Aujourd'hui, il ne reste plus grand chose».

B.B.

Le CJP et la radio communautaire

C'est en 1982 que le Conseil jeunesse provincial inc. avançait l'idée de voir à la mise sur pied d'une radio communautaire. Une étude entreprise cette même année avait démontré l'importance d'un nouvel outil de communication pour les jeunes ainsi qu'un très grand intérêt chez la population franco-manitobaine pour une telle radio. L'idée ayant fait son chemin, nous voilà en 1989 à la veille d'entendre CKXL, la Radio communautaire du Manitoba.

Nous sommes donc à la veille de nous entendre à la radio. Nous aurons l'occasion de participer à la programmation qui sera le miroir de qui nous sommes. Nous aurons l'occasion de choisir la musique qui nous plaît, de parler aux gens de chez nous et d'entendre parler de choses qui nous touchent de près. Pour la jeunesse franco-manitobaine, il s'agira d'un outil de communication et de divertissement très important. De plus, la radio sera un outil de formation pour ceux et celles désirant se diriger dans le domaine des communications. La Radio communautaire sera aussi un bon débouché pour les jeunes qui auront commencé leur formation dans leur radio scolaire.

L'idée des radios scolaires prend de plus en plus d'ampleur dans nos écoles. Celles-ci offrent un nouveau contexte pour apprendre. C'est le fun de faire une entrevue, de lire les nouvelles, de choisir et de présenter des chansons de notre choix, de s'occuper de l'aspect technique et ainsi de suite. Cet apprentissage pourra donc servir à la Radio communautaire.

CKXL nous permettra aussi de mieux connaître la musique française. Nous découvrirons des artistes francophones se spécialisant dans tous les genres de musique. Cette nouvelle radio nous permettra aussi de faire la promotion des artistes de chez nous. Qu'est-ce qui nous empêcherait d'enregistrer et d'entendre tous les jeunes artistes qui se présentent au 100 Nons, au CCFM, à Shows Sont Nous et dans les boîtes à chansons de nos communautés?

La Radio communautaire nous permettra aussi de mieux communiquer les messages qui nous sont importants. Par rapport aux actualités, les jeunes pourront toujours être au courant des faits, ils pourront exprimer leurs opinions sur les questions de l'heure et pourront, ensemble, identifier des solutions aux préoccupations qu'ils auraient.



Aline Taillefer, présidente du Conseil jeunesse provincial.

Pour ce qui est du Conseil jeunesse provincial ainsi que pour tous les organismes, la Radio communautaire deviendra un outil indispensable pour rejoindre nos clientèles respectives. Elle permettra aux organismes de faire connaître leur programmation et d'annoncer leurs activités. Elle permettra aussi aux gens de communiquer entre eux par rapport aux services qui leur sont offerts.

Voilà quelques très bonnes raisons (parmi tant d'autres) pour lesquelles le Conseil jeunesse provincial appuie la Radio communautaire du Manitoba et vous invite à faire de même.

Achetez votre watt! C'est un investissement pour la jeunesse et pour l'avenir!

Le Conseil jeunesse provincial.





Laurent GIMENEZ

Villages

Otterburne a vécu durant des décennies à l'ombre du Collège Saint-Joseph, vaste centre d'éducation et d'agriculture administré par les Clercs de Saint-Viateur.

Les Clercs sont partis en 1968 et ont été remplacés par une université protestante.

Un village satellite



photo: Laurent Gimenez

Joëlle Catellier, née Moal, et son mari Luc. «Les Bible, ça met quand même de la vie dans le village. Et l'été, ils nous achètent gros de légumes».

Les villages d'Otterburne et de Saint-Pierre-Jolys ont toujours vécu en symbiose. Ce qui a changé, c'est le poids de l'un par rapport à l'autre.

Thérèse Bell se souvient encore de l'époque où le train de Winnipeg s'arrêtait quotidiennement à la gare d'Otterburne. «Les passagers pour Saint-Pierre se rendaient à l'hôtel près de la gare et un postillon les conduisait à leur destination par le chemin du Roi, qui est devenu plus tard la route 59».



photo: Laurent Gimenez

Thérèse Bell, devant l'église d'Otterburne. Les premières demandes des colons pour devenir une paroisse autonome remontent à 1893. Elle n'ont abouti que 40 ans plus tard.

Jusque dans les années soixante, Otterburne apparaissait comme une centre commercial très important dans la région, avec ses magasins, ses industries *(beurreurie, laiterie, élévateurs à grains)*, l'exploitation agricole des Clercs de Saint-Viateur, et les écoles.

Mais le développement des communications routières et la concentration scolaire, qui se sont faits au profit de Saint-Pierre-Jolys, ont mis fin à cette belle indépendance. Luc et Joëlle Catellier, maraîchers à Otterburne, expliquent:

Poste

«On va à Saint-Pierre pour tout: la nourriture, les vêtements, l'école, l'hôpital, les divertissements. Des fois, on s'y rend trois fois dans la journée. C'est rendu qu'on n'y pense même plus. Une chance que Saint-Pierre soit si près, 5 minutes de voiture à peine».

Aujourd'hui, outre l'église *(desservie par Saint-Pierre)*, le bureau de poste reste l'un des derniers lieux de rencontre des Otterburniens, le symbole de leur existence comme village. Lise Gosselin, maîtresse de poste depuis 3 ans, explique: «Les mamans viennent chaque jour avec leurs petits enfants; c'est le seul endroit où les gens peuvent se retrouver et parler ensemble. Le bureau de poste, pour beaucoup, c'est le dernier lien».

Otterburne: l'ère des «Bible» après celle des Clercs

Thérèse Bell a beau faire, à chaque fois qu'elle aperçoit l'immense socle de pierre disposé à gauche de la route 303, peu avant d'entrer à Otterburne, elle reçoit un pincement au coeur.

Sur ce socle se dressait autrefois la statue de Saint-Joseph, patron des moissonneurs. Saint-Joseph a été déboulonné par les responsables du Winnipeg Bible College de Winnipeg, qui ont pris possession de l'ancien orphelinat des Clercs de Saint-Viateur en 1970.

Thérèse Bell, née Poirier, a vu le jour à Otterburne en 1914, 20 ans exactement avant que le village ne devienne une paroisse autonome et cesse d'être rattaché à la paroisse de Saint-Pierre-Jolys. Elle a connu l'époque où Otterburne abritait pas moins de cinq ordres religieux catholiques, dont les Clercs de Saint-Viateurs, qui ont marqué le village de leur empreinte à tout jamais.

Les Clercs débarquèrent à Otterburne un beau jour de 1912. Ils venaient de Makinak, près de Sainte-Rose-du-Lac. Dans ce lointain et discret village, l'on avait bâti en 1896 un orphelinat agricole destiné à accueillir les enfants illégitimes de la noblesse anglaise.

Makinak

En 1904, Mgr Langevin décida de confier l'orphelinat aux Clercs de Saint-Viateurs. Ceux-ci, confrontés à l'aridité des terres et à l'isolement du village, décidèrent huit ans plus tard de déménager l'orphelinat à Otterburne, où fut bâtie la nouvelle Maison Saint-Joseph, qui devint une école publique pour tout le district en 1952.

En quelques décennies, les Clercs parvinrent à transformer cette petite colonie métisse en une communauté catholique francophone industrieuse et prospère. Thérèse Bell évoque ces temps de splendeur:

«On avait tout ici: le collège, l'église, les Soeurs, 2 magasins, trois hôtels. Et maintenant, il ne reste plus rien!». Plus rien, il est vrai, sauf un bureau de poste, une minuscule Caisse populaire, l'église -qui n'a plus de curé résidant depuis plusieurs mois- et une usine d'aliments pour animaux qui emploie une vingtaine de personnes.



photo: Laurent Gimenez

Louisa Gagnon, née Leclaire, et son mari Adrien. «Il n'y a pas de relations avec les Bible. Des fois, ils nous invitent à leurs concerts. On n'y va jamais».



photo: Laurent Gimenez

William Eichhorst, président du Winnipeg Bible College.

Il reste aussi, à l'entrée du village, l'immense bâtisse où, jadis, des centaines d'orphelins s'initièrent à l'agriculture. L'inscription «Maison Saint-Joseph» est encore visible sur la façade. Mais l'on remarque bien mieux l'immense panneau de bois désignant le «Winnipeg Bible College».



photo: Laurent Gimenez

Le Winnipeg Bible College, ancienne maison Saint-Joseph, accueille plus de 500 étudiants originaires du Manitoba, du Canada, et du monde entier (Afrique, Malaisie, Amérique du Sud, Hong-Kong).

Cette université anglophone chrétienne, d'obédience protestante, a racheté le bâtiment en 1970. Plus de 500 étudiants venus du monde entier y suivent des cours d'art et de religion. Comme l'indique en souriant son président, William Eichhorst, «le Collège est devenu plus grand que le village».

Les «Bible», comme les appellent les Otterburniens, sont en effet omniprésents à Otterburne. Outre la Maison Saint-Joseph, ils ont racheté l'ancien séminaire indien Saint-Jean-Baptiste, créé par les Oblats, ainsi que la Résidence Sainte-Thérèse, pour y loger une partie de leurs étudiants.

Plus de la moitié du courrier qui transite par le bureau de poste est adressé au Winnipeg Bible College. Et si le nombre de résidants dans le village a augmenté ces quinze dernières années, passant de 161 en 1976 à 204 en 1986, c'est uniquement parce que des étudiants vivent dans le village.

«A chaque fois qu'un de nos édifices était vendu au Collège, cela nous faisait mal au coeur», reconnaît Évelyne Beaudoin, l'un des auteurs du livre consacré à l'histoire du village. «Les relations entre les Otterburniens et le Collège ne sont pas négatives, mais plutôt marquées par l'indifférence. Ce sont deux mondes qui se côtoient et ne se connaissent pas encore».

ILE-DES-CHÊNES

Contraventions injustifiées sur le chemin Arnoult

La limitation de vitesse à 50 km/h sur le chemin Arnoult à Ile-des-Chênes n'a pas de raison d'être. Ainsi en ont décidé les conseillers de Ritchot.

Le chemin Arnoult est situé à la frontière des municipalités de Taché et de Ritchot, en bordure d'Ile-des-Chênes. La vitesse y est limitée par un panneau indiquant 50 km/h maximum. Mais celui-ci a été posé par un ancien conseiller, sans réglement municipal.

Le conseil de Ritchot a décidé de limiter la vitesse à 70 km/h désormais. Il attend pour cela l'avis du Comité des routes. En attendant, Joseph Brodeur, le secrétaire-trésorier de Ritchot, a écrit à la Gendarmerie royale du Canada pour qu'elle reconsidère les contraventions données sur le chemin Arnoult.

Ph.D.

RITCHOT

La boucane du dépotoir de nouveau légale

Les conseillers de Ritchot ont décidé de supprimer le réglement interdisant l'incinération des déchets au dépotoir municipal.

«Nous n'étions pas capable de faire appliquer le réglement,» indique Joseph Brodeur, le secrétaire-trésorier de la municipalité. Il précise que malgré la présence, 40 heures par semaine, de deux employés municipaux, il est impossible d'empêcher les particuliers de brûler leurs déchets.

Le dépotoir municipal est situé depuis 1979 entre Ile-des-Chênes et Saint-Adolphe. Maurice Aubin, le seul résidant des alentours, a plusieurs fois protesté contre la fumée du dépotoir qui le dérange. En mars dernier, trois fonctionaires provinciaux avaient demandé aux conseillers municipaux de prendre les dispositions nécessaires pour éliminer la boucane. Ces derniers semblent s'orienter vers une position inverse.

Ph.D.

Vers l'équité à petit pas

Un quart de dépôts en plus à la Caisse d'Ile-des-Chênes

La Caisse populaire d'Ile-des-Chênes a connu pour la seconde année consécutive une forte augmentation de son actif *(+17,4%)* et particulièrement des dépôts *(+26%)*.

La croissance des dépôts est attribuée au succès des plans d'épargne-retraite *(R.E.E.R et F.E.R.R.)* et des dépôts à terme. Selon Jean Gaudry, le directeur de la Caisse : «L'augmentation de notre actif est de plus en plus lié à la croissance de l'activité locale plus qu'à l'arrivée de nouveaux membres.»

Le niveau des prêts n'a pas suivi celui des dépôts, comme il l'avait fait l'an passé. Mais les emprunts ont repris à un rythme soutenu au début de l'année. Les principales demandes viennent des particuliers.

La seule difficulté de la Caisse d'Ile-des-Chênes reste la faiblesse de sa réserve. Il en a beaucoup été question lors de l'assemblée annuelle du 26 avril à laquelle 43 personnes ont assisté (38 en 1988). L'adoption d'un plan d'équité devrait permettre de résoudre cette difficulté, selon Jean Gaudry : «Avec un plan d'équité, nous pensons pouvoir atteindre les 5%, peut-être pas pour 1992, mais sans grand délai.»



Archives La Liberté

Selon son directeur, Jean Gaudry, la Caisse d'Ile-des-Chênes proposera très bientôt la carte de crédit valable en ville. L'installation d'un guichet automatique fait également partie de ses projets.

L'assemblée a adopté une modification des réglements internes de la Caisse permettant la mise en place de parts de surplus et autres prestations du plan d'équité. Mais il faudra attendre au moins l'automne pour la réalisation concrète de ce plan : «On attend les directives de la Fédération», indique Jean Gaudry.

La caisse en chiffres

Actif au 31 décembre :
1988 : 7 230 452 $ *(+17,4%)*
1987 : 6 159 171 $

Bénéfices nets *(après impôts)* **:**
1988 : 26 816 $ *(+191,9 %)*
1987 : 9 186 $

Montant de la réserve :
56 694 $ soit 0,78 % de l'actif *(objectif 5% en 1992)*

Dépôts :
1988 : 7 137 172 $ *(+26%)*
1987 : 5 662 093 $

Prêts :
1988 : 5 888 945 $ *(+8,7%)*
1987 : 5 416 562 $

Nombre de membres :
1988 : 1253
1987 : 1235

Les élus

La réunion s'est tenue entièrement en français. Les unilingues anglais pouvaient prendre connaissance des questions concernant la Caisse grâce au rapport annuel bilingue.

Le président du conseil d'administration, Paul Vandal, terminait son mandat. Il a été réélu. Les autres membres du conseil sont : Aline Trudeau, René Perreault, Rachel Laurence et Sylvio Laflèche.

Philippe DESCAMPS

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Saint-Boniface en photos



Un accueil chaleureux

L'accueil a été assuré par les employé(e)s des trois succursales de la Caisse populaire de Saint-Boniface. On reconnaît *(de g. à d.):* Ghislaine Sylvestre *(succursale Précieux-Sang)*, Thérèse Nadeau *(succursale Parc Windsor)*, Claudette Vermette et Nicole Collette *(succursale Provencher)*.



Le nouveau conseil d'administration

Le conseil d'administration comprend trois nouveaux membres: Jacques Rollier, Monique Mulaire et Linda Hacault. Trois autres membres ont renouvelé leur mandat: Raymond Simard, Normand Collet et Georges Picton. Les membres du conseil d'administration sont *(de g. à d.)*: Raymond Simard, Jacques Rollier, Raymond Bisson, Monique Mulaire, Linda Hacault, Normand Collet, Soeur Lucille Damphousse, Georges Picton, Régis Gosselin et Charles LaFlèche. Absents: Guy Jourdain et Roland Pantel.



Merci pour un travail réussi

Lucille Roch *(à gauche)* a reçu un ensemble de porcelaine de La Boutique du Centre culturel franco-manitobain. Lucille Roch quitte la Caisse populaire de Saint-Boniface après 3 ans à la présidence du conseil d'administration. Hélène Clément *(à droite)* a aussi terminé son mandat.



Une participation impressionnante

La salle Martial-Caron du Collège de Saint-Boniface était comble, mardi 25 avril lors de l'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Saint-Boniface. Les 289 personnes présentes ont adopté des nouveaux règlements constitutifs. Les sociétaires ont aussi appris lors de la présentation du bilan financier que la Caisse populaire de Saint-Boniface a connu une année record en 1988-1989.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Début des travaux avec la nouvelle niveleuse

La municipalité rurale de Sainte-Rose vient d'acheter une niveleuse pour les travaux routiers qui débutent cette semaine.

Le nouvel engin de travaux publics a coûté 48 000$. Après quatre années de fonctionnement, l'ancienne machine a été reprise pour l'achat d'une nouvelle. La municipalité dispose de 2 niveleuses, l'autre a été achetée l'an passé.

L'achat de cet engin coïncide avec le début des travaux routiers de printemps. 30 000$ seront consacrés à la réfection des routes et 30 000$ à l'achat de gravier. Entre 5 et 6 milles de route devraient être reconstruits à l'est de la municipalité.

Ph.D.

CULTUREL

La semaine de...

Michelle Dubuc

«Vive le printemps !» lance Michelle Dubuc. «C'est le temps de l'ouverture, de l'accueil du neuf, de la fraîcheur. Une période pour prendre le temps de sourire à la nouveauté.» Elle nous propose deux livres pour une ouverture intérieure, deux sorties pour une ouverture extérieure et une cérémonie pour le recueillement.

• **«Le chemin le moins fréquenté : apprendre à vivre avec la vie»** de Scott Peck, traduit de l'américain par Laurence Minard, éditions Robert Laffont (Paris, 1978). «Un psychologue partage son cheminement à la découverte de lui-même, des autres et du divin.»

«C'est plus un médecin de l'âme qu'un psychiatre. Il propose une discipline intérieure rendue possible par l'amour. Un livre simple qui tient compte de la dimension spirituelle de l'être humain.»

• **«Aubes et lumières : naissance de l'impossible»**, par Yves Girard, moine trappiste d'Oka, éditions Anne Sigier (Québec, 1988). «La renaissance et la redécouverte de ce que l'on est, à partir d'une révélation : l'amour de Dieu. Si l'on veut vivre, il faut être mû par quelqu'un d'autre.»



Michelle Dubuc est Soeur de Sainte-Croix et coordinatrice du centre d'accueil des réfugiés, le CANA.

photo: Philippe Descamps

• **Le marais «Oak Hammock»**, espace protégé pour les oiseaux migrateurs, sur la route 220, entre la 7 et la 8, à 20 kilomètres au nord de Winnipeg. «Le printemps donne le goût de regarder la nature. Elle est à notre image, elle appelle à la tranquillité, au silence.»

• **«Les secrets des Grands Cañons»**, au cinéma Imax, Place Portage (tel.956-2400). «Un voyage à travers le temps. Un bain de beauté, de liberté, dans la grandeur de la nature. Les grands Cañons c'est loin, mais, proche de nous, il y a aussi beaucoup de beautés.»

• **Célébration d'action de grâce des Filles de la Croix du Canada.** A l'occasion du 150e anniversaire du décès de la fondatrice du mouvement : Sainte Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages. La Célébration eucharistique sera présidée par Mgr Antoine Hacault à la Cathédrale de Saint-Boniface, le 21 mai à 19h 30. «Pour se joindre aux Filles de la Croix qui ont modelé le devenir du Manitoba.»

Une sélection recueillie par Philippe DESCAMPS

Une pièce de Madeleine Laroche
présentée par le Comité culturel de la Rivière-aux-rats



photo: Philippe Descamps

Madeleine Laroche : «Je pense que je peux voir des choses que les gens ne voient pas. Mon pays est rempli de héros et d' héroïnes pour mes futures pièces.»

«Bébert» ou la difficulté d'être au milieu

Le Comité culturel de la Rivière-aux-rats présente trois représentations de «Bébert», une pièce écrite cet hiver par Madeleine Laroche, d'Otterburne.

Bébert est un adolescent, le souffre-douleur de la famille. Pour tout dire : le second, celui du milieu dans une famille de trois enfants. «Celui que l'on ne comprend jamais trop», explique Madeleine Laroche.

Le père voudrait d'un second fils à l'égal du premier, Denis, celui qui réussit. La mère, Pauline, est esclave de sa famille, même si elle voudrait en sortir. Avec cette chronique familiale, Madeleine Laroche a voulu parler de son pays, en faisant sourire, mais aussi en recherchant au plus près le ton juste.

«C'est une situation qui existe dans beaucoup de famille. Peut-être que les gens vont se reconnaître dans les parents de Bébert. Moi, je me reconnais un peu dans Pauline,» confie Madeleine Laroche. L'auteure a travaillé avec des travailleuses sociales, elle a appris à connaître les enfants : «Souvent dans les familles, l'enfant qui a des problèmes, c'est le deuxième de la famille. Celui qui est coincé entre les deux autres.»

La création de «Bébert» sur les planches de Saint-Malo, Saint-Pierre et Otterburne est l'oeuvre de Madeleine Laroche, mais aussi d'une équipe : «J'ai fait comme une esquisse et les acteurs volontaires l'ont coloriée.» Elle est satisfaite des couleurs apportées par chacuns : «Dans les répétitions, plus ça va, mieux ça va. Il ont la possibilité de choisir les paroles qu'ils jugent les plus justes tant qu'ils restent dans le cadre de la pièce.»

Pour l'occasion, le Comité culturel de la Rivière-aux-Rats a mobilisé des bénévoles dans les trois villages : «De temps en temps, on oublie nos chicanes de clocher, on se réunit pour la culture», conclut Madeleine Laroche.

Philippe DESCAMPS

La distribution

- Pauline *(la mère)*: Laurence Bérard
- Marcel *(le père)* : Guy Laroche
- Denis : André Carbonneau
- Bébert : Vincent Laroche
- Ginette : Tanya La Plame
- Dédé : Lianne Musick

Trois dates à retenir

• Le 5 mai à 19h30 : Otterburne, dans la Salle de l'église.

• Le 7 mai à 19h30 : Saint-Pierre-Jolys, au Centre récréatif *(suivi d'un vin et fromage)*

• Le 12 mai à 19h30 : Saint-Malo, au Club Noret *(suivi d'un vin et fromage)*

WINNIPEG

Quel rôle pour Folklorama?

Folklorama, le festival winnipégois multi-ethnique estival, devrait-il être exclusivement représentatif des groupes ethno-culturels du Manitoba?

Voilà une des questions que se pose le comité d'étude mis sur pied par l'organisateur de Folklorama *(le Folk Arts Council of Winnipeg)*.

Toutefois, ce comité ne veut pas limiter son étude à la représentativité culturelle de Folklorama. Il veut aussi pousser la réflexion sur le rôle des arts populaires dans le cadre du multiculturalisme.

Autant de sujets de réflexion qui cadrent en plein dans le mandat du Folk Arts Council of Winnipeg: promotion du patrimoine culturel des groupes ethnoculturels et organisation de Folklorama, le «Festival annuel des Nations».

Un mémoire peut être présenté par écrit ou en personne aux audiences qui se dérouleront au Centre des congrès samedi 13 mai. Pour de plus amples détails: 944-9793.

B.B.

SAINT-BONIFACE

Le Festival Théâtre-Jeunesse en images

Un documentaire sur le Festival Théâtre-Jeunesse du Cercle Molière, qui fêtera l'an prochain sa 20e édition, a été tourné cette année.

Le but du film, d'une durée de 20 à 24 minutes, sera de stimuler la discussion en classe, pour faire «aspirer élèves et professeurs aux récompenses qui peuvent découler de la participation aux arts dramatiques en français», précise Jean-Pierre Brunet, publicitaire de la compagnie Cameraction Inc.

La réalisation du documentaire, qui s'étendra des répétitions jusqu'à la traditionnelle soirée gala, a été confiée à Léo Foucault. Le producteur est Claude Forest, des Studios Forest.

B.B.

Lectures

BIOGRAPHIES

Portrait de Jean-Paul II, par André Frossard.

Écrit par un membre de l'Académie française, ce livre est composé de souvenirs, d'anecdotes, de réflexions touchant le pape.

(Robert Laffont, 1988)

ROMANS

Nata et le professeur, par Alice Parizeau.

Nouveauté de l'auteur québécois de «Blizzard sur Québec», qui fut très bien reçu.

(Québec/Amérique, 1988)

JEUNESSE

Le dragon enrhumé, par Elizabeth Arnold-Littrel.

Un roman flamboyant. Un dragon, à cause d'un rhume, ne peut pas contrôler ses flammes. Alors Otsk doit le suivre et éteindre les feux. Mais il devient très fatigué après quinze jours et....

(Chardon Bleu, Éditions 1987)



La couverture du roman d'Alice Parizeau «Nata et le professeur».

DOCUMENTAIRE

Les arts divinatoires, par Sylvie Simon.

Un titre d'une collection «Profils et signes» qui décrit quelques méthodes étrangères de la divination: Yi-King, Géomancie et les Runes nordiques.

(Nathan, 1988)

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface

Les Rendez-Vous

CINÉMA

• ***«Son of Frankenstein»*** avec Boris Karloff dans le rôle du monstre. Les 5 et 6 mai au Cinéma de minuit de la Cinémathèque, édifice Arts Space.

CONCERTS

• ***L'Harmonie du Collège Louis-Riel*** donne un concert de jazz le 9 mai 1989 à 19h30 dans la Salle Pauline-Boutal du CCFM.

• ***Gérald Laroche*** est l'invité au Foyer du CCFM. Les 4 et 5 mai au Centre culturel franco-manitobain.

• ***Le pianiste Knut Haugsoen*** est l'invité des Mârdis jazz du CCFM. Le mardi 9 mai au Foyer.

• ***«Musically speaking No 6»***, le dernier concert de la saison de l'Orchestre symphonique de Winnipeg sous la direction de Kazuhiro Koizumi. Au programme, trois morceaux de George Gershwin: l'Ouverture cubaine, Lullaby et Porgy and Bess. Vendredi 12 mai à 20h00.

• ***«Fête Renaissance»*** des Winnipeg Singers. Vendredi 5 mai à 19h00 à l'église Saint-Luc *(angle Stradbrook et Nassau)*.

PHOTO

• ***Portraits de photographes***, trois documentaires sur : Eisenstaed, un précurseur du photojournalisme dans l'Allemagne des années 30 ; Bill Brandt, un photographe surréaliste de Grande-Bretagne ; Edward Weston, un américain défenseur de la photo comme art. Jeudi 11 mai à 20h00, auditorium Muriel Richardson de la Galerie d'art de Winnipeg.

ENFANTS

• ***Le club de jeux de la Bibliothèque*** de Saint-Boniface, pour les enfants de 10 à 14 ans, se réunit le samedi 6 mai à 14h00 dans la Salle de programmation *(inscriptions 986-4331)*.

• ***Dinosaures en action*** au Children's museum, 106 avenue Pacific.



«Hesitation», travaux photo de David B.Williams. Le photographe montréalais part à la recherche de la sexualité des années 80. Un regard sur l'arrivée du SIDA et la crise de l'homosexualité. Du 9 au 27 mai au Centre photo de la Floting Gallery (218-100 Arthur street, ouvert de 12h00 à 17h00).

EXPOSITIONS

• **«Visions cosmiques»** de Marco Marinesco, à la Galerie I du CCFM. Jusqu'au 28 mai.

• ***«L'oeil qui saute»*** de Gisèle Beaupré, à la Galerie II du CCFM. Vernissage public le 5 mai à 20h00.

• ***Salon de l'artisanat*** au Winnipeg Convention Centre jusqu'au 7 mai. Ouverture le samedi et dimanche de 11h à 18h.

TÉLÉVISION

• ***«Prendre la route»***, documentaire tourné aux Etats Unis et au Canada sur les accidents de la route. Une production de l'ONF et de Radio-Canada. Samedi 6 mai à 16h00, Radio-Canada.

• ***«Broadway Danny Rose»*** de Woody Allen (EU 1984), avec Mia Farrow et Nick Apollo Forte. Jeudi 22h35 sur Radio-Canada.

• ***«Musicart»***, présenté par Daniel Lavoie. Concours télévisé destiné aux jeunes artistes de la chanson française, Télé-Métropole, le dimanche 7 mai à 23h30.

• ***«Ninotchka»***, comédie d'Ernst Lubich, avec Greta Garbo (EU 1939). Des délégués soviétiques sont séduits par la vie facile à Paris. Le Ciné-Club de Radio-Canada, dimancho 7 à 21h45.

DANSE

• ***Soirée de la danse du Ballet Royal de Winnipeg,*** avec six pièces originales de la compagnie. Lundi 8 mai à 20h00.

• ***Récital annuel de Danse de l'école de dance ukrainienne*** Rossdale. Samedi 6 mai à 19h00, Playhouse Theatre. 180, Market Avenue East.

• ***Danses d'Ukraine*** présentées par la Fédération nationale ukrainienne. Dimanche 7 mai à 19h00, Playhouse Theatre.

Une sélection de Philippe DESCAMPS

Éric Lussier fait le tour des écoles

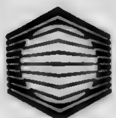
Le claveciniste franco-manitobain Éric Lussier effectue entre le 8 et le 11 mai une tournée dans les écoles de Notre-Dame-de-Lourdes (le 11), Holland, Manitou et Pilot Mound.

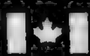
«J'organise ce genre de tournées depuis huit ans, et c'est toujours un grand plaisir», précise le natif de Mariapolis, considéré comme l'un des grands spécialistes du clavecin dans l'Ouest du Canada. «Les enfants sont toujours très intéressés. Ils veulent savoir comment ça marche et il faut tout démonter. C'est le fun».

«Il n'est jamais trop tôt pour s'intéresser au clavecin. C'est un instrument que j'ai découvert à 19 ans seulement. Imaginez si j'avais connu ça à 6 ans! Le clavecin est un excellent instrument pour les gens trop expansifs comme moi. Ça oblige à se concentrer, à canaliser son énergie».

Éric Lussier est fondateur et directeur de la Harpsichord Association of Manitoba, et il enseigne le clavecin à une douzaine d'étudiants à Winnipeg. Il a présenté cette année une vingtaine de concerts de clavecin au Manitoba.

L.G.





Le mois de mai sur Télé-Métropole

15 films par semaine sur le câble 28

Reçue depuis octobre dernier à l'est de la rivière Rouge, Télé-Métropole présente une quinzaine de films en français par semaine.

L'événement du mois de mai, c'est la présentation d'une grande fresque historique sur Pierre le Grand. Tirée du roman de Robert Massie, la grande série de Marvin Chomsky a nécessité 10 mois de tournage dont une partie en décors naturels en URSS. Elle réunit notamment Omar Sharif, Laurence Olivier, Vanessa Redgrave , Ursula Andress et des milliers de figurants.

Télé-Métropole mise sur les films à grand spectacle, avec une place importante consacrée aux films policiers, aux comédies et aux films fantastiques. La chaîne montréalaise fait avant tout appel à des productions des Etats-Unis. Pour le mois de mai, 45 films produits aux Etats-Unis sont programmés contre seulement 2 films canadiens. Les films français viennent en seconde position avec 7 films programmés *(G-B : 4 films ; Italie : 2 ; autres : 3)*.

La télévision émettant depuis Montréal présente deux films par jour. En semaine à 9h00 : «Ciné-matin», et à 23h00 : «Ciné-lune», et les fins de semaine : «Ciné-week-end» à 13h00. Le samedi soir, la séance à lieu à 22h30 et le dimanche soir à 18h30. Le mercredi, une séance supplémentaire à lieu à 18h30.

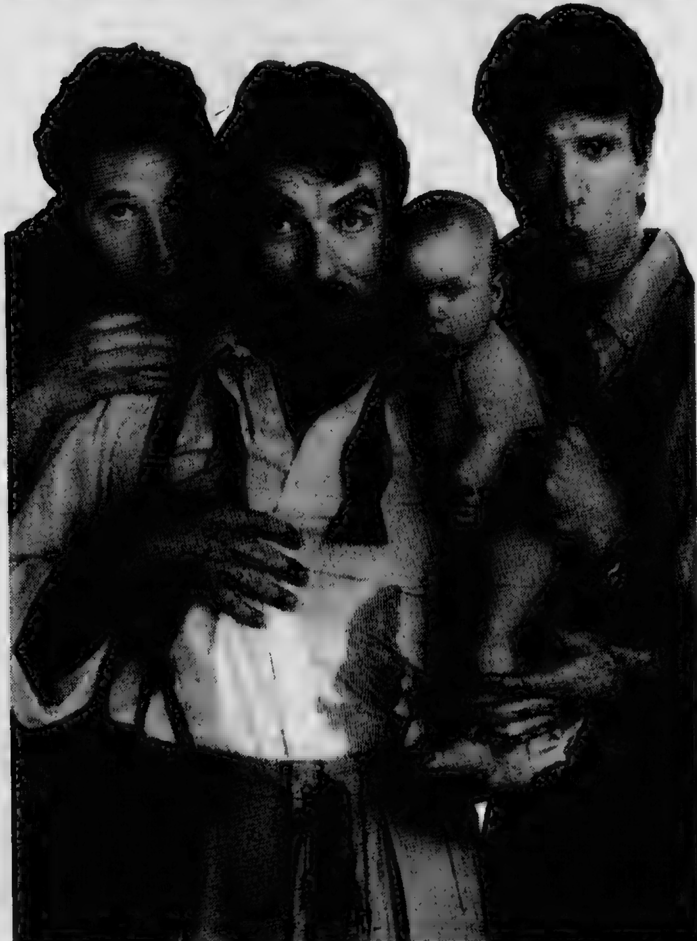
Parmi les films prévus en mai, on peut noter ceux-ci :

- mercredi 10 mai à 18h30 : «Faut-il laisser mourrir Karen» de H.Jordan *(E.U.1977)*.

- mercredi 17 mai à 18h30 : «Silverado» de L. Kasdan» *(E.U.1967)*.

- le 18 mai à 9h00 : «Reflet dans un oeil d'or» de John Huston *(E.U.1967)*, avec Elizabeth Taylor et Marlon Brando.

Ph.D.



Archives La Liberté

Télé-Métropole joue beaucoup sur des comédies américaines comme le remake du succès français «Trois hommes et un couffin».

Les principaux rendez-vous deTélé-Métropole

En semaine :

- 5h30 Salut, Bonjour - émission d'information
- 7h15 Mongrain de sel - Tribune téléphonique animée par J.-L.Mongrain
- 8h00 Coup de Coeur - talk-show féminin
- 9h00 Ciné-Matin
- 11h00 Ici Montréal - nouvelles
- 11h12 Devine qui vient dîner ? - Talk show
- 12h30 Hôpital général - série
- 15h00 Les minis-stars de Nathalie Simard - magazine pour enfant
- 15h30 De bonne humeur - Talk show
- 16h30 Fait moi un dessin - Jeu
- 17h00 Ici Montréal - nouvelles
- 17h30 Charivari - jeu
- A partir de 18h Téléromans ou séries
- 22h35 Ici Montréal - nouvelles
- 22h45 Les Sports
- 23h00 Ciné-lune

Le samedi

- A partir de 8h Série et téléromans
- 11h00 Samedi magazine
- 13h00 Ciné week-end
- 15h00 La cuisine de Roberto - Les plats favoris d'un invité
- 15h30 Au royaume des animaux
- 16h00 Charivari-Jeunes - jeu d'anagrammes
- 18h30 Flash varicelle - Magazine d'information pour les jeunes
- 17h00 Ici Montréal - nouvelles
- 17h30 Dessins animés
- 18h00 La lutte WWF - pour la défense des animaux
- 19h00 Minisérie
- 21h00 Journal intime - Talk-show
- 22h20 Les sports
- 22h30 Ciné-lune

Le dimanche

- 7h00 Soirée canadienne - visite d'un village
- 8h00 Télé-carrières et professions
- 9h30 Mon argent - magazine économique
- 10h00 En toute amitié - animé par l'abbé Roland Leclerc
- 10h30 Magazine Montréal - reportages
- 11h00 Bon dimanche - magazine culturel
- 13h00 Ciné week-end
- 15h00 Sport-magazine
- 16h00 Le gala mini-stars de Nathalie Simard
- 17h00 Ici Montréal - nouvelles
- 18h30 Cinéma du dimanche
- 22h19 Les sports
- 22h30 Musicart - animé par Daniel Lavoie

WINNIPEG

Une hausse des emplois d'été

A Winnipeg, le Centre d'emploi des étudiants et des jeunes est maintenant ouvert pour la 21 année consécutive. But: répondre durant l'été aux besoins des jeunes comme des employeurs.

Le Centre, qui a procuré un emploi d'été à 4 000 jeunes l'an dernier, est situé au 325, rue Main à Winnipeg. Les heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30. Téléphone: 983-5520.

Le Centre de Winnipeg est l'un de dix centres ouverts au Manitoba dans le cadre d'une initiative conjointe des gouvernements fédéral et provincial.

D'après le responsable du Centre de Winnipeg, David Manahan, les possibilités d'emploi augmenteront pour les jeunes cet été dans toute une gamme de secteurs, dont l'hôtellerie, la restauration et les services personnels.

Motif: «On s'attend cet été à une hausse des activités touristiques. Donc non seulement les hôtels et les restaurants, mais aussi les magasins de détail auront besoin de main-d'oeuvre supplémentaire».

David Manahan dispose de 23 agents de placement, en l'occurrence des étudiants. Ces personnes vont communiquer avec les employeurs locaux pour discuter de leur besoin de main-d'oeuvre durant l'été. Des offres d'emploi peuvent être adressées au Centre par des employeurs. (983-5520)

B.B.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Un plan de zonage pour l'automne

Le village de Notre-Dame-de-Lourdes devrait adopter un plan de zonage avant les élections de l'automne.

Selon Roger Fouasse, le secrétaire-trésorier, l'adoption d'un plan de zonage devrait permettre «de regrouper, autant que possible, les habitations». Le plan de zonage définit les aires réservées aux résidences, aux commerrces, aux loisirs et à l'agriculture.

«Aujourd'hui, précise Roger Fouasse, n'importe qui peut s'installer n'importe où.» Cela ne devrait plus être possible après l'adoption d'un plan d'occupation des sols.

Les premières rencontres avec les représentants de la Direction de l'aménagement municipal doivent débuter prochainement.

Ph.D.

TACHÉ

Les «Blés d'Or» étudient le rachat de ses locaux

Une information erronée nous a fait lier le sort des «Blés d'or» a celui du Club sportif de Taché (La Liberté du 28 avril).

«Il n'y a absolument aucun lien entre les deux clubs,» entend préciser Laudima Simard, la responsable du club des aînés.

En revanche, un projet de rachat des locaux est bien à l'étude. Comme l'indique Emile Laurin, le secrétaire-trésorier de Taché, le titre de propriété des locaux des «Blés d'or» appartient pour le moment à la municipalité : «Nous avons proposé au club de racheter ce titre par une série de baux annuels répartis sur 10 ans.»

Cette proposition a été étudiée par le club des Blés d'or lors de sa réunion du 1er mai. Aucune décision n'a toutefois était prise.

Ph.D.

SPORT

Une nouvelle saison pour la Ligue de soccer mineur de La Seine

Le ballon rond attend les jeunes francos

La nouvelle saison de la Ligue de soccer pour les mineurs de La Seine a débuté le 24 avril. Elle se terminera le 17 juin prochain par une grande fête.

Depuis sa création, en 1978, la ligue veut attirer les enfants francophones pour leur offrir une activité de plein-air qui soit aussi une occasion de parler leur langue. Elle réunit 19 équipes réparties dans trois groupes : les petits *(1981-1982)*, les intermédiaires *(1979-1980)* et les moyens *(1976-1977-1978)*.

Les plus grands servent d'arbitres et les parents sont mobilisés pour l'entraînement des jeunes (1). Comme l'explique Lucille Brunette, la coordinatrice de la Ligue : «On ne se fâche pas. Ce n'est pas la compétition pour la compétition. L'important, c'est de jouer entre amis, pour le plaisir.»

La ligue des jeunes francos doit rivaliser avec les compétitions anglaises. Mais chacune joue sur son terrain, selon Lucille Brunette : «Certains jeunes jouent dans les deux ligues. Ils vont dans la ligue anglaise pour la compétition, et dans la ligue française pour jouer avec les amis.»

Depuis ces dernières années, la Ligue est confrontée à la difficulté de trouver des joueurs, comme l'indique sa coordinatrice : «C'est difficile de trouver des équipes contre lesquelles jouer. On aimerait que des équipes se forment à Saint-Pierre ou à Saint-Malo et se joignent à nous.»

L'apport des filles

Pour pallier le manque d'équipe, la Ligue organise cette année des matches aller et des matches retour. En outre le groupe des grands a été supprimé faute d'effectifs suffisants. En échange, les deux autres groupes ont été divisés. La tentative d'inclure des élèves d'immersion en 1988 n'a pas attiré autant de jeunes que les responsables ne l'espéraient.

L'apport des filles est important pour le maintien de la Ligue. Elles ont tout à fait trouvé leur place à côté des garçons : «Il y a des filles plus fortes que les gars. C'est tout pareil. Ils jouent tous de la même façon», précise Lucille Brunette.

Si d'autres équipes ne viennent pas rejoindre la Ligue l'an prochaine, Lucille Brunette envisage de venir jouer à Saint-Boniface ou même «il faudra jouer contre les équipes anglaises pour avoir suffisamment de matches.»

Philippe DESCAMPS

(1) Les responsables pour l'année 1989 sont: André Plamondon, le président de la Ligue; Ginette Desrochers, responsable des équipes de Lorette ; Roland Sarrasin, trésorier et responsable des équipes de Sainte-Anne; Candace Link, responsable à La Broquerie et Albert Paillé à Ile-des-Chênes.



photo: Philippe Descamps

Lucille Brunette et les parents de la Ligue de soccer ont dû apprendre le vocabulaire technique en français pour entraîner les jeunes mineurs de La Seine. Renseignements: 878-3578.

Calgary sur la route de la gloire ultime

Cliff Fletcher boira la Coupe Stanley jusqu'à la dernière goutte



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

Voir les Flames de Calgary à l'oeuvre, c'est admirer l'organisation par excellence du circuit. Le problème, c'est que sans Coupe Stanley, personne ne veut les prendre vraiment au sérieux.

Et pourtant, les dieux du hockey savent que Cliff Fletcher, le gérant des Flames, est sans rival dans sa profession depuis plusieurs années.

Glen Sather a remporté plus de Coupes Stanley, mais on a vu cette année que sans Gretzky, son club n'était plus en mesure de tout gagner. Un joueur a fait la différence, ce qui n'est pas à souhaiter pour une organisation.

A Montréal, on vante le travail de Serge Savard. Après tout, lorsqu'il est arrivé, le Tricolore était en désarroi. Mais Savard n'est pas arrivé sans outils. Chelios, Ludwig et Green à la défense ont été obtenus par Irving Grundman. A l'attaque, Grundman est allé chercher Smith, Naslund, Carbonneau et Walter.

Finalement, Savard n'a rien fait d'incroyable à Montréal. Il a complété la stratégie de Grundman qu'on voulait pendre à Montréal à l'époque.

Mais à Calgary, chaque joueur a été acquis par Fletcher. Moins intéressé que le Canadien au repêchage, Fletcher a choisi des joueurs toujours suivis de points d'interrogation. Hakan Loob, Mike Vernon et Gary Suter me viennent tout de suite à l'esprit.

Et Fleury!

J'étais là quand les Flames en ont fait leur 8e choix au repêchage de 1987. Les ricaneux se faisaient entendre jusque dans les gradins. "Le jockey de l'avenir", qu'on disait.

Fleury et Fletcher ricanent maintenant, fiers de leur coup et à quelques victoires seulement de leur première Coupe Stanley.

Dans l'art des transactions, Fletcher prend le chemin de la quantité et la qualité suit inévitablement. Ainsi, au cours des années, il a échangé d'excellents joueurs et des moins bons. Mais ce qu'il a obtenu en retour fait oublier les Bullard, Hull et Quinn de ce monde.

Fletcher a échangé Bozek, Bullard, Wilson, Sheehy, Beers, Bourgeois, Cavallini, Nilsson, Hull , Quinn, Kromm et Konroyd. C'est une équipe assez solide dont il s'est débarrassé.

En retour, les Flames ont ajouté Wamsley, Mullen, Murzyn, Gilmour, Hunter, Nieuwendyk, Tonelli, Bullard et Ramage. A première vue, la transaction semble assez égale. Mais notez bien que Calgary n'a jamais cessé de se rajeunir. Et aujourd'hui, l'avenir demeure aussi prometteur qu'il y a cinq ans.

Mais attention! Le test ultime pour un gérant, c'est une Coupe Stanley. Sans quoi le beau travail de Fletcher sera vite oublié.

Savriez-vous que...

Les Canadiens aiment voyager aux Etats-Unis:

• 45 millions de voyages ont été effectués aux États-Unis en 1987. Le tiers étaient des voyages de moins de 24 heures. Explication: à certains endroits aux States, le litre d'essence coûte 16 cents de moins!

• les États du Moyen-Atlantique (New York, New Jersey, Pennsylvanie) avaient la préférence des Canadiens pour les voyages de longue durée: ils ont attiré près du quart des visiteurs.

• la Floride est toutefois l'État où les Canadiens ont dépensé le plus en 1987: plus de un milliard de dollars, contre 386 millions en Californie, pourtant en 2e place.

• la majorité des Canadiens vont aux États en se servant de leur voiture: 67%.

Les Canadiens aiment leur indépendance:

• près d'une personne sur 7, c'est-à-dire un million et demi de personnes, travaillaient à leur propre compte en 1986. Entre 1975 et 1986, le nombre de travailleurs dits «autonomes» dans le jargon de Statistique Canada, a augmenté deux fois plus vite que le nombre de travailleurs rémunérés.

• plus de 45% des hommes à leur compte travaillaient 50 heures ou plus par semaine en 1986; pour les femmes, le pourcentage s'élève à 20%.

• C'est à l'Ile-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan que l'on trouvait les plus importantes proportions de travailleurs autonomes en 1986. Mais si on enlève la part des agriculteurs, la palme revient à la Colombie-Britannique avec 16% de travailleurs autonomes.

• les travailleurs autonomes ont tendance à être plus âgés, précise Statistique Canada. En 1986, 46% des travailleurs autonomes avaient 65 ans ou plus.

Winnipeg, citadelle de l'armée de l'air

Des avions toujours sur le pied de guerre

La plupart des Manitobains l'ignorent peut-être, mais c'est à Winnipeg que se trouve le centre nerveux de l'armée de l'air canadienne. L'un de ses principaux responsables, le colonel Michel Charron, nous a ouvert les portes de cette citadelle.

Non seulement Winnipeg abrite une base militaire où vivent actuellement environ 2500 soldats (1), mais on trouve aussi au coeur de cette base le Quartier Général du Commandement aérien, un immense édifice d'argent où se reflète l'image des avions d'entraînement qui patrouillent dans le ciel à basse altitude *(l'aéroport est juste à côté).*

L'un des grands patrons du Quartier Général est le colonel Michel Charron, sous-chef d'État-Major et responsable des communications et de l'électronique pour toute l'armée de l'air canadienne.

Né à Hull *(Québec)* il y a 46 ans, ancien élève du Collège militaire de Kingston, le colonel Charron est le premier francophone à exercer d'aussi hautes responsabilités dans le secteur de l'aviation militaire. Le 3 mai, il a d'ailleurs été décoré de l'Ordre du Mérite Militaire à Ottawa. Une distinction rare qui n'est attribuée qu'à quelques dizaines de militaires chaque année.



photo: Laurent Gimenez

«Les officiers canadiens sont très demandés pour occuper des postes au sein d'organismes comme l'OTAN, affirme le colonel Charron. Nous avons la réputation d'être diplomates et conciliateurs».

Mais au fait, quel peut bien être le rôle d'un militaire en temps de paix? «L'une de nos principales fonctions consiste à soutenir l'action des Nations unies dans le monde», explique le colonel Charron.

«Par exemple, au moment du cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak, nous avons participé au premier déploiement des forces des Nations unies. Actuellement, nous avons des avions en Namibie pour assurer l'approvisionnement des troupes qui garantissent le processus d'accession de la Namibie à l'indépendance».

«L'autre rôle important de l'aviation en temps de paix, c'est évidemment la défense aérienne de l'Amérique du Nord, poursuit le colonel Charron. Pour ce faire, nous avons plusieurs postes avancés dans les Territoires du Nord-Ouest avec des avions-chasseurs qui partent en reconnaissance au moindre signe suspect».

«Il arrive régulièrement que des bombardiers soviétiques qui établissent la liaison avec Cuba soient repérés le long de la côte est parce qu'ils se sont un peu écartés de leur plan de vol. Peut-être aussi veulent-ils tester notre capacité de réaction, ce qui est de bonne guerre. Dans ces cas-là, on envoit les avions de chasse, et ça ne va pas plus loin».

«Des accidents sont toujours possibles»

Ce petit jeu de cache-cache ne risque-t-il pas un jour d'entraîner une bavure comme celle qui, en juillet 1983, a coûté la vie aux 269 passagers du Boeing sud-coréen abattu en plein vol par la chasse soviétique? Le colonel Charron affirme que non, même s'il admet que «des accidents sont toujours possibles».

«Voyez-vous, la plupart du temps, nos chasseurs ne sont pas armés. Leur objectif consiste seulement à effectuer des missions de reconnaissance. De plus, il y a un contact permanent entre les avions et la base et en aucun cas l'ordre de destruction ne serait donné avant que l'on ait clairement identifié si l'intrus est un avion civil ou militaire».

Laurent GIMENEZ

(1) ces efffectifs vont descendre dans les mois qui viennent avec le transfert, annoncé dans le budget fédéral, de 800 hommes à Edmonton.

On demande des pilotes

«L'année dernière, nous avons souffert d'un exode terrible de pilotes», affirme le colonel Michel Charron.

«Les conditions de vie et de travail des pilotes dans l'armée de l'air sont de plus en plus difficiles. Durant les déploiements, les journées de vol durent facilement 16 heures. Et puis, ce sont des déplacements continuels».

«Depuis la déréglementation de l'automne dernier, les compagnies commerciales sont en plein développement et recherchent des pilotes de ligne avec de l'expérience de vol. Quel meilleur endroit que l'armée de l'air canadienne pour les recruter?»

«Dans le civil, les pilotes sont payés deux fois plus et leurs horaires de travail sont plus réguliers. Ces derniers mois, beaucoup de pilotes nous ont quitté, à tel point qu'on a dû annuler un certain nombre de vols habituels. Heureusement, il reste encore des gens qui sont attirés par l'aventure de la vie militaire».

On compte à l'heure actuelle trois escadrilles d'avions de chasse au Canada. Chacune comprend entre 12 et 18 appareils. Ces escadrilles sont stationnées sur les bases de Bagotville *(Québec)* et de Cold Lake *(Alberta).*

«L'achat prévu de nouveaux avions de patrouille maritime et de chasseurs F18 a été annulé dans le nouveau budget fédéral, indique le colonel Charron. En revanche, le quartier Général du Commandement aérien à Winnipeg n'est pas directement affecté par les coupures».

LG

Rencontre avec un haut dirigeant de l'Etat juif

«Israël peut vivre avec une forte minorité arabe»

À l'invitation de la communauté juive de Winnipeg, l'un des principaux responsables politiques israéliens est venu au Manitoba défendre et expliquer la politique de son pays. Alors que le Canada se prépare à prendre langue avec l'OLP, il défend sa vision d'Israël, Etat juif multiculturel.

Depuis décembre 1987, les Palestiniens *(musulmans et chrétiens)* des territoires occupés par Israël ont montré, par leur soulèvement, leur détermination pour parvenir à la création d'un Etat arabe de Palestine, et ont poussé l'OLP à reconnaître Israël. Pour Eliahu Ben-Elissar, cette indépendance est impossible, tout comme le dialogue avec l'OLP. Il défend sa vision d'Israël en mettant l'accent sur une large autonomie des «minorités».

«Il faut que les Palestiniens comprennent qu'ils ne peuvent pas jouir d'une indépendance sur les ruines de l'Etat d'Israël». Eliahu Ben-Elissar rejette toute création de l'Etat palestinien proclamé par l'OLP *(et reconnu par 90 pays)*. Selon lui, les Palestiniens ont déjà «un pays arabe palestinien à l'est du Jourdain», en Jordanie.

Pour la Cisjordanie et Gaza, le responsable israélien défend le projet d'autonomie interne d'Itzhak Shamir *(le premier ministre d'Israël)*. Il n'accepte aucun dialogue avec l'OLP, mais concède qu' «il n'y a pas de loi contre les sympathies.» Après l'organisation d'élections, il indique la volonté des Israéliens de discuter avec les élus (1).



photo: Philippe Descamps

Eliahu Ben-Elissar préside la commission des Affaires étrangères et le comité de sécurité du Parlement israélien (la Knesset). Né en Pologne en 1932, il est arrivé en Israël à l'age de 10 ans. Il a fait ses études à Paris et à Genève. Il a été le premier ambassadeur de l'Etat juif dans un pays arabe : l'Egypte en 1980.

Dans le cadre de l'Etat d'Israël *(frontières de 1948)*, 2 langues officielles sont reconnues *(hébreu et arabe)*, la minorité est respectée selon lui : «Là où les Arabes habitent, ils peuvent vivre en arabe. Tous les panneaux sont en hébreu *(la langue qu'apprenne tous les Juifs qui choisissent Israël)*, en arabe, et en anglais pour les touristes. Au Parlement, vous ne pouvez pas parler anglais, mais vous pouvez parler arabe.» (2)

Philippe DESCAMPS

(1) Tout laisse penser que de telles élections seraient largement remportées par des proches de l'OLP. Mais, les préalables posés par Israël (fin du soulèvement), hypothèquent la tenue de telles élections.

(2) 650 000 Palestiniens vivent dans l'Etat d'Israël (pour 3,5 millions de Juifs). Environ 1,5 million vivent dans les territoires occupés par Israël. Au moins autant vivent en exil.

L'OLP ou Israël :

«Il faut choisir»

Après les Etats-Unis (1) en décembre dernier, le Canada est le dernier pays occidental a reprendre les discussions avec l'OLP. La décision du ministre des Affaires étrangères Joe Clark est un nouveau camouflet pour Israël. Dans ce même contexte, François Mitterrand, le président français, a rencontré Yasser Arafat, le leader de l'organisation palestinienne, le 2 mai dernier.

Eliahu Ben-Elissar est venu au Canada pour dissuader le gouvernement canadien de mener un tel rapprochement. Selon lui : «Il faut choisir. Ceux qui travaillent avec l'OLP, travaillent contre Israël. Nous ne nous coupons pas de nos amis, mais nous leur disons que l'on ne peut pas être l'ami des deux, l'OLP et Israël.»

Pour lui, ce retournement de situation est dû à la difficulté de se battre contre une «presse partiale» et une télévision «trop rapide». Et si un Palestinien meurt chaque jour, il ne faut pas oublier, selon lui, qu'Israël lutte avec les moyens d'un Etat démocratique (2) et non pas avec «la brutalité des pays arabes.»

L'ancien ambassadeur d'Israël au Caire reconnaît que le soulèvement palestinien a également bouleversé les Israéliens qui: «sentent que les Palestiniens ont le vent dans le dos. Tandis qu'eux-même rencontrent des difficultés insurmontables». Mais il ne croit pas que cela laisse des traces indélébiles: «Il y a des moments difficiles dans la vie d'une nation. Mais nous n'avons pas le choix.»

Ph.D.

(1) Tout comme Amnesty International, une rapport officiel des Etats-Unis a dénoncé de façon très sévère la politique de répression menée par Israël dans les Territoires occupés.

(2) 27 partis étaient en lice pour les élections de novembre 1987. Plusieurs députés arabes siègent au Parlement.

CHEVAL-BLANC

Projet de journal pour les parents

Trois commissaires de la division scolaire du Cheval-Blanc veulent lancer à la fin mai un journal bilingue destiné aux parents.

Patricia Nadeau, Claude Lachance et Gilbert Paul veulent informer les parents sur les différentes activités des écoles et sur la vie scolaire. Un exemplaire sera envoyé dans chaque foyer. Le journal pourrait compter 3 ou 4 numéros par an.

Un lettre a été envoyée dans chaque école pour encourager les professeurs et les élèves à soumettre des articles sur leur vie à l'école. Ils seront publiés dans la langue de rédaction. Une bonne place devrait donc être faite au français.

Le journal cherche encore un nom.

Ph.D.

Humour

Le 1er *VENDREDI* du mois



DANIEL **TOUGAS**

Un faux pas dans une vente de garage



Le carton collé dans la fenêtre de l'auto disait «garage sale», avec une flèche pour indiquer la direction. J'ai décidé de la suivre. On avait besoin d'une planche à repasser à la maison.

Je n'avais pas fréquenté les ventes de garage depuis quelques temps. Je savais, par contre, que toute vente qui se respecte a toujours au moins deux disques de Perry Como et une planche à repasser dans son étalage.

Une fois rentré dans la remise, j'ai laissé promener mon regard. De fait, contre le mur, derrière un poster en velours noir d'Elvis, une planche à repasser m'attendait.

Discrètement, j'ai vérifié l'étiquette. (Je dis étiquette, mais en fait, je veux dire «masking tape». Mais ce n'est pas inquiétant: il va s'enlever avec la peinture).

20 dollars. Trop cher.

J'ai pris ma planche et mon courage à deux mains et je me suis installé devant la vendeuse.

-«Je vous offre 10 dollars», dis-je calmement, sans trop m'évanouir. A ma grande surprise, la dame s'insulta, s'énerva, brassa quelques chaudrons.

-«Monsieur, l'étiquette dit 20 dollars, voulez-vous me dire pourquoi vous m'en offrez dix?», dit-elle en quittant les marmites.

Soudain, j'avais tout compris. C'était une de ces vendeuses qui ne marchandent pas. Elle pensait qu'elle était caissière à Eaton's. Tous les prix sont fixes. Taillés dans le roc. Ciselés dans le masking tape.

Cherchant à me consoler, elle m'a offert en prime une boîte de vieilles ampoules électriques (sur laquelle son fils avait délicatement posé son starter kit de poids et haltères). J'ai poliment souligné (pour mieux marchander plus tard) que plusieurs ampoules avaient de longues taches de carbone à l'intérieur.

Pas facilement déroutée, elle m'a répondu qu'en fait, certaines des ampoules étaient des «black lights». Je n'ai pas pu me retenir:

-«Vous voulez dire «black light», dans le sens que la chambre reste noire en l'allumant?

C'était un faux pas.

Je ne me rendais pas compte de ce que je disais. Je venais d'enfreindre la règle numéro 1 du code d'éthique de la vente de garage (page 3, paragraphe 2):

«A une vente de garage, on achète ou on n'achète pas. Mais, jamais, au grand jamais, on ne critique la cochonnerie des autres».

Pourtant, je l'ai toujours su, ça. Mais en l'occurrence, il était trop tard.

Tout le garage s'était tu. Les gens me scrutaient comme si je venais d'émettre une litanie de blasphèmes. La tension montait.

Un vieux s'approcha de moi en brandissant un fer à friser. J'ai reculé dans un tiroir à ustensiles. Le vieux, de son côté, ajouta:

-«Je suis sûr que Monsieur apprécierait ça que j'aille chez lui rire de ses vieux coussins brodés ou de sa collection de Reader's Digest!».

Il avait raison sur toute la ligne. Dès le lendemain, je me suis débarrassé de tous mes vieux coussins brodés. J'ai voulu les donner à la charité. Mais l'homme derrière le comptoir m'a expliqué que ses clients étaient pauvres, pas aveugles.

Depuis, je vais beaucoup moins souvent aux ventes de garage.

On repasse notre linge sur la table de cuisine.



télé-horaire — du lundi 8 mai au dimanche 14 mai



Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

- 7h30 - FRAGGLE ROCK
- 8h00 - TAPE TAMBOUR
- 8h15 - BOBINO
- 8h30 - BONJOUR SANTÉ
- 9h00 - ANGES DU MATIN
- 10h00 - LA CUISINE DES ANGES
- 10h15 - INIMINIMAGIMO
- 10h45 - LES AVENTURES DE COLARGOL
- 11h00 - LE NOUVEL ÂGE
- 12h00 - PREMIÈRE ÉDITION
- 12h15 - DÉMONS DU MIDI
- 13h15 - CHÂTEAUVALLON
- 16h00 - FÉLIX ET CIBOULETTE
- 18h00 - CE SOIR MANITOBA
- 21h00 - LE TÉLÉJOURNAL
- 21h25 - LE POINT
- 22h00 - LA MÉTÉO
- 22h05 - LES NOUVELLES DU SPORT

lun. 8 mai

10h30 **Livre ouvert**
11h30 **Grisu, le petit dragon**
11h45 **Animation illimitée**
13h15 **Châteauvallon**
14h15 **Dallas**
15h15 **Palme d'or**
15h45 **Fariboles**
16h30 **Traquenards**
17h00 **Les belles histoires des pays d'en haut**
Tel père, tel fils
18h00 **CE SOIR MANITOBA**
Prés.: Martine Bordeleau
Sports: André Brin
Météo: Suzanne Kennelly
18h30 **La Cour en direct**
19h00 **Les insolences d'une caméra**
19h30 **Robert et compagnie**
20h00 **Médicament danger**
Série réalisée par Guy Green d'après le roman d'Arthur Hailey. La vie de deux amies aux ambitions très différentes. (1e de 4)
22h20 **La loi de Los Angeles**
21h55 **Cinéma**
L'affaire Christie. Drame policier réalisé par Richard Fleischer. Avec Richard Attenborough, John Hurt et Pat Heywood. (brit. 70).

mar. 9 mai

10h30 **Calliméro**
11h30 **Bout'Chou et Casse Cou**
14h15 **Cinéma**
Le sherif est en prison. Comédie réalisée par Mel Brooks. Avec Cleavon Little, Gene Wilder et Madeline Kahn (amér. 73).
16h30 **Minibus**
17h00 **Clan Campbell**
17h30 **Vidéo Club**
18h00 **CE SOIR MANITOBA**
18h30 **La soirée du hockey Molson**
Finale de conférence
21h00 **Le Téléjournal**
21h20 **Le Point**
21h35 **La Météo**
21h40 **Les nouvelles du sport**
21h55 **Cinéma**
Deux copines, un séducteur Comédie réalisée par GeorgeRoy Hill. Avec Peter Sellers, Tippy Walker et Merrie Spaeth. (amér. 64).

merc. 10 mai

10h30 **Livre ouvert**
11h00 **ÉMISSION ÉDUCATIVE MANITOBAINE**
«Logiciel». (13 émissions pour les enfants de 9 à 12 ans). **«La lumière».**
11h30 **Le petit castor**
14h15 **Le temps de vivre**
15h45 **Fariboles**
16h30 **L'intrigue**
17h00 **Rétro Vision**
Séoul 88. Tennis.
18h00 **CE SOIR MANITOBA**
18h30 **Le dragon millionnaire**
19h00 **Dallas**
20h00 **Le grand remous**
20h30 **Jeux de société**
21h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Actuel**
21h55 **Cinéma**
Le Week-end Osterman. Drame policier réalisé par Sam Pechinpah d'après le roman.de Robert Ludlum. Avec Rutger Hauer, John HUrt et Burt Lancaster (amér. 83).

jeu. 11 mai

10h30 **Callméro**
11h30 **Nouvelles aventures de Popeye**
14h15 **Cinéma**
Sous le signe de Monte Cristo. Film d'aventure réalisé par André Hunnebelle. Avec Paul Barge, Michel Auclair et Pierre Brasseur. (fr.-it. 68).
16h30 **Trabouildon**
17h00 **Clan Campbell**
17h30 **À première vue**
18h00 **CE SOIR MANITOBA**
18h30 **La soirée du hockey Molson**
Finale de conférence.
21h00 **Le Téléjournal**
21h20 **Le Point**
21h35 **La Météo**
21h40 **Les nouvelles du sport**
21h55 **À première vue**
22h25 **Cinéma**
Broadway Danny Rose. Comédie écrite,réalisée et interprétée par Woody Allen. Avec Mia Farrow, Nick Apollo Forte et Sandy Baron. (amér.. 84).

vend. 12 mai

10h30 **Livre ouvert**
11h30 **Légendes du monde**
14h15 **Cinéma**
Pétrole, pétrole. Comédie réalisée par Christien Gion. Avec Jean-Pierre Marielle, Bernard Blier et Catherine Alric. (fr. 81).
16h30 **Au jeu**
17h00 **Du tac au tac**
17h30 **Les maitres de l'animatlion**
L'Italie.
18h00 **CE SOIR MANITOBA**
18h30 **Les grands films**
Soleil d'automne
Drame réalisé par Bud Yorkin. Avec Gene Hackman, Ann Margret et Ellen Burstyn.
22h20 **Le monde du vélo**
22h25 **La Court en direct**
22h55 **Découverte**
23h25 **Cinéma**
Festival Alain Delon. «La Piscine». Drame policier réalisé par Jacques Deray. Avec Alain Delon, Romy Schneider, Maurice Ronet et Jane Birkin.- (fr.-it. 69)

sam. 13 mai

7h30 **Calliméro**
745 **La classe du professeur Thorpe**
8h00 **Petits Malins**
8h30 **La famille Câlinours**
9h00 **Les Schtroumpfs**
9h30 **Mystérieuses cités d'or**
10h00 **Signé Cat's Eye**
10h30 **Frontière**
11h00 **La semaine parlementaire**
11h30 **Le temps passé**
12h00 **Ciné-famille**
Lundi minuit. (1er de 2). Film réalisé par Mark Callan. (aust. 81).
13h55 **Le monde du vélo**
14h00 **L'univers des sports**
15h30 **Génies en herbe**
Série nationale. Rencontre entre Shédiac et Trois-Rivières.
16h00 **Prendre la route**
(2e de 4) Sous le coup du choc.
17h00 **Le téléjournal**
17h10 **Scully rencontre**
18h00 **Samedi de rire**
Inv. Jean-Guy Moreau.
19h00 **La soirée du Hockey Molson**
21h30 **Le téléjournal**
21h50 **Les nouvelles du sport**
22h05 **La politique fédérale**
22h15 **Télé-sélection**
Le sang des autres. Drame réalisé par Claude Chabrol d'après l'oeuvre de Simone de Beauvoir. Avec Jodie Foster et Michael Ontkean. (can.-fr.. 83).

dim. 14 mai

7h30 **Calliméro**
7h45 **Le lac aux perches**
8h00 **P'tit monstre**
8h30 **Lucky Luke**
9h00 **Popeye et son fils**
9h30 **Madame Pepperpote**
9h45 **Parcelles de soleil**
10h00 **Le Jour du Seigneur**
Messe célébrée à Beauharnois et présidée par le chanoine Georges-Henri Cartier.
11h00 **Aujourd'hui dimanche.**
12h00 **Rencontres**
12h30 **Le baseball Labatt des Expos**
Au Stade olympique de Montréal, les Expos reçoivent les Giants de San Francisco.
15h00 **Court métrage**
15h30 **Les terres humides**
16h00 **Second regard**
17h00 **La semaine verte**
18h00 **CE SOIR DIMANCHE**
Prés.: Suzanne Kennelly
18h30 **L'heure Disney**
Panique au casino. (dern. de 2)
** Possibilité de diffusion d'un match des séries éliminatoires de hockey.
19h30 **Super événement Jeep de patinage artistique**
20h30 **Les beaux dimanches**
L'Amour... à quel prix? Documentaire réalisé par Sophie Bissonnette.
21h35 **Les beaux dimanches**
Marie Lacasse, une jeune virtuose. Accompagnée par l'Orchestre métropolitain.
22h45 **Le téléjournal**
23h05 **Les nouvelles du sport**
21h45 **Ciné-club**
Les contrebandiers de Moonfleet. Drame réalisé par Fritz Lang. Avec Stewart Granger, Viveca Lindfors et Joan Greenwood. (amér. 55).



POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249

SUD-EST

Bientôt un meilleur service Autopac à Steinbach



Un croquis d'architecte du nouveau Centre Autopac qui ouvrira à Steinbach à la fin de 1989.

Les conducteurs du Sud-Est disposeront à la fin de cette année d'un nouveau Centre Autopac à Steinbach pour évaluer les dégâts à leurs voitures.

La construction du nouveau Centre Autopac de 510 mètres carrés, situé dans la zone industrielle *(angle des rues Lund Road et Front Drive)* commencera dans les prochains jours. Coût total: environ 630 000$. Un enclos spécial pour les voitures endommagées fera partie du Centre Autopac.

L'an dernier, le Centre a traité 8 500 dossiers. Il dessert la ville de Steinbach et des communautés comme Emerson, Morris, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pierre-Jolys, Niverville, Piney,

Pour la petite histoire, rappelons que le premier Centre Autopac a ouvert à Steinbach en 1976, dans une bâtisse louée, sise au coin des rues Reimer et Main.

Selon le président de la Société publique d'assurances du Manitoba, Walter Bardua, la construction d'un nouveau Centre Autopac à Steinbach «est plus qu'un investissement dans la communauté: c'est un engagement à mieux servir tous les conducteurs manitobains».

B.B.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Agrandissement de la Caisse

Les travaux de la Caisse populaire devraient commencer cette fin de semaine. Ils devraient durer 20 semaines.

Avec ces travaux, la Caisse devrait agrandir sa surface d'un tiers. Trois nouveaux bureaux seront créés ainsi qu'un entrepôt. La salle d'attente des clients sera également agrandie.

Les clients ne devraient pas subir trop d'inconvénients, un service normal sera assuré. Ces travaux représentent un coût total d'environ 160 000 $ pris sur le fonds d'opération.

Ph.D.

Régie des services publics
Avis d'audience publique

1. DEMANDE PRÉSENTÉE PAR LA GREATER WINNIPEG GAS COMPANY EN VUE D'OBTENIR UNE OU PLUSIEURS ORDONNANCES AUTORISANT UNE AUGMENTATION DU PRIX DU GAZ NATUREL ET LA MODIFICATION DES TARIFS POUR DIVERSES CATÉGORIES DE CLIENTS.T.

La Régie des services publics du Manitoba (la «Régie») tiendra une audience publique à compter du lundi 19 juin 1989 à 9 heures, au Viscount Gort Flag Inn, 1670, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba), (et les jours suivants s'il y a lieu), afin d'entendre la demande de La Greater Winnipeg Gas Company (la «Compagnie») en vue d'obtenir une ou plusieurs ordonnances autorisant une augmentation et dans certains cas, une réduction, du prix du gaz naturel que distribue la Compagnie à ses clients dans les concessions qu'elle dessert, ainsi qu'à ses clients qui ont passé un contrat spécial avec elle. Cette augmentation portera sur tout le gaz naturel consommé à compter du 1er janvier 1989.

La demande de la Compagnie sera entendue conjointement avec la demande de ICG Utilities (Manitoba) Ltd. et sera présentée en deux parties. La première partie portera sur les revenus nécessaires de la Compagnie et notamment la demande d'autorisation concernant:

1. la base de tarifs semi-annuelle, le taux de rendement, le coût des services et les revenus nécessaires calculés en fonction de 1988, année de référence;
2. un taux de rendement global de 12,56% dont une partie est composée d'un taux de rendement des capitaux propres de 14,5% (comparativement à ce qui est permis en ce moment - un taux de rendement global de 12,35% et un taux de rendement des capitaux propres de 13,25%);
3. un taux d'amortissement pour le logiciel Customer Service System;
4. les principes régissant les circonstances où la Compagnie discontinue les services à un client en raison de non-paiement;
5. une augmentation de 1,25% à 1,50% des frais pour les paiements en retard;
6. la perception de la somme de 0,2 cents par Mpi3 (et une augmentation annuelle de 0,2 cents par Mpi3 jusqu'à 1 cent par Mpi3) sur tout le gaz fourni par la Compagnie. Cette somme sera payée à la Canada Gas Association afin de défrayer les coûts de recherche et développment dans tous les aspects technologiques de l'utilisation et la distribution du gaz naturel;
7. les modalités et conditions de service qui seront applicables à tous les clients de la Compagnie, y compris les clients achat/vente et les clients T-Service.

L'insuffisance de revenu, pendant l'exercise financier et après l'impôt sur le revenu, est environ 6 500 000$. Si ce montant est récupéré, les revenus de la Compagnie augmenteront d'environ 3,3%.

La Compagnie propose que la date d'entrée en vigueur de ces tarifs augmentés soit le 1er septembre 1989, et que ces tarifs augmentés comprennent un montant qui suffira, pendant la période du 1er septembre 1989 au 31 août 1990 à combler l'insuffisance de revenu pour la période du 1er janvier au 31 août 1989.

La deuxième partie de la demande présentée par la Compagnie portera sur le coût des services aux différentes catégories de clients et la composition des tarifs qui en découlent. La Compagnie a déposé une étude mise à jour du coût des services entre les différentes catégories de clients. En tenant compte de cette étude ainsi que d'autres facteurs, la Compagnie a proposé une restructuration de ses tarifs entre les catégories de clients. Vous trouverez ci-dessous une analyse des tarifs actuels et proposés:

1. SERVICE D'ALIMENTATION CONSTANTE

a. Petits consommateurs

Tarifs actuels[1]		Tarifs proposés[2]	
Montant minimum	6,25$ par mois	Montant minimum	7,50$ par mois
0,0 à 200 Mpi3	4,0490$ par mois	Toutes ventes	4,2228$ par Mpi3
Plus de 200 Mpi3	3,3290$ par mois		

b. Gros consommateurs

Tarifs actuels[1]		Tarifs proposés[2]	
Montant minimum	18,75$ par mois	Montant minimum	30,00$ par mois
0,0 à 200 Mpi3	4,0490$ par Mpi3	0 à 24 000 Mpi3	3,5856$ par Mpi3
Plus de 200 Mpi3	3,3290$ par mois	24 000 à 60 000 Mpi3 par année	3,5461$ par Mpi3
		60 000 à 120 000 Mpi3 par année	3,4967$ par Mpi3
		Plus de 120 000 Mpi3 Mpi3 par année	3,4869$ par Mpi3

2. SERVICE D'ALIMENTATION POUVANT ETRE INTERROMPUE

Tarifs actuels[1]		Tarifs proposés[2]	
Moins de 2 000 Mpi3 dans n'importe quel mois	2,905$ par Mpi3	12 000 à 24 000 Mpi3 par année	2,89$ par Mpi3
2 000 à 10 000 Mpi3 dans n'importe quel mois	2,810$ par Mpi3	24 000 à 60 000 Mpi3 par année	2,85$ par Mpi3
Plus de 10 000 Mpi3 dans n'importe quel mois	2,740$ par Mpi3	60 000 à 120 000 Mpi3 par année	2,83$ par Mpi3
		Plus de 120 000 Mpi3 par année	2,78$ par Mpi3
		Prix pour service de lors de consommation de pointe	0,39$ par Mpi3

La Compagnie propose des modifications semblables pour ses tarifs T-Service.

Note 1: Les tarifs actuels sont des tarifs annuels qui, en absence de modification, entrent en vigueur le 1er novembre 1989.

Note 2: Les tarifs proposés sont des tarifs annuels sauf s'il y a des ajouts proposés par la Compagnie.

Le tableau suivant illustre les effets des tarifs proposés sur les factures annuelles des diverses catégories de consommateurs et pour divers niveaux de consommation.

Client	Consommation annuelle (Mpi3)	Actuel ($ par année)	Proposé ($ par année)
Chauffage des résidences	131	605	643
Usage commercial général	523	2 136	2 235
Chauffage des espaces commerciaux	1 284	4 918	4 966
Alimentation constante industrielle	9 090	33 448	32 953
Alimentation interrompue	260 000	712 400	722 800

On peut se procurer les détails relatifs à la demande d'ordonnance, à l'étude du coût des services et aux nouveaux tarifs proposés au bureau de la Compagnie, 444, avenue St. Mary, pièce 660, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T7. Ces détails peuvent être examinés à la Régie, 405, avenue Broadway, pièce 1146, Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6. Tout intervenant inscrit qui désire une copie des détails devrait contacter l'avocat de la Compagnie (Me J.D. Brett, Thompson, Dorfman, Sweatman, 3, place Lombard, pièce 500, Winnipeg (Manitoba) R3B 1N4 (204) 934-2442).

Toute personne, société ou compagnie qui désire être intervenant, participer à l'intrerrogatoire des témoins, présenter de la preuve ou présenter un mémoire est priée d'informer la Régie en déposant une Formule d'Inscription des Participants remplie (disponible au bureau de la Régie) le ou avant le 2 mai 1989. Des copies de l'ordonnance procédurale de la Régie No 65/89 sont également disponibles au bureau de la Régie.

L'ordonnance de la Régie No 163/87 en date du 12 novembre 1987, prévoit, entre autres, la procédure à suivre en cas d'intervention et les critères qui régissent l'octroi de frais aux intervenants.

Les parties qui ne désirent que s'adresser à la Régie ou présenter un mémoire sont des présentateurs. A compter de 13h15 le lundi 19 juin 1989, la Régie entendra les présentattions. Les présentateurs doivent informer le secrétaire de la Régie de leur intention de comparaître le ou avant le 12 juin 1989.

Fait ce 18 avril 1989

D. de Graff
Secrétaire par intérim
Régie des services publics
405, avenue Broadway
Pièce 1146
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3L6

Il existe une rampe d'accès pour les fauteuils roulants.

WINNIPEG



50 ans à garocher les 10 Quilles

Crée en 1939 par le Cercle ouvrier Saint-Joseph, la Ligue de 10 quilles a fêté ses 50 ans. Edmond Pelletier (92 ans), le premier gérant du Salon de quille du Cercle était présent ***(à gauche).***

Le trophée du cinquantenaire a été remporté par l'équipe D.V.Construction de Ed McCarthy *(ci-dessus à droite)*. Il a reçu le trophée des mains de Gary Wensel, le président de la Ligue de 10 quilles. A partir de l'an prochain, ce trophée deviendra annuel.

Ph.D.

SAINT-VITAL

Introduction à l'ukrainien?

Les commissaires de Saint-Vital étudient la création de classes bilingues anglais-ukrainien à la rentrée.

Un groupe de parents a présenté une demande d'autorisation et de publicité pour la création d'un tel enseignement. Cette demande pourra devenir réalité s'il y a plus de 23 candidats d'une même classe d'âge.

Une demande similaire avait été faite en 1989 pour la création de classes anglais-allemand. Mais après plusieurs réunions d'information, il ne s'est trouvé que 9 candidats en maternelle et 10 en 1e année. Le projet a été annulé pour la rentrée 89. Il pourrait être repris l'an prochain.

D'autre part, le mandat provisoire de Victoria Olchowecki à la direction générale de la division scolaire à été transformé en mandat permanent jusqu'en juin 1990. Ancienne directrice de l'école Glenlawn, Victoria Olchowecki avait remplacé Roger Kangas après le licenciement de ce dernier, le 17 mars.

Ph.D.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **ARMAND GRATTON**, du villagge de Sainte-Agathe, au Manitoba.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 674, rue Langevin, Winnipeg, (Manitoba), R2H 2W4, le ou avant le 15 juin 1989.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 1e jour du mois de mai 1989.

DENISET FRÉCHETTE
Procureurs de la succession

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
CRTC

DÉCISION

Décision 89-193. **CKO Radio Partnership**, société en commandite, Winnipeg (Man.) APPROUVÉ - Réduction provisoire de la puissance apparente rayonnée de CKO-FM-7 Winnipeg, de 100 000 watts à 14 000 watts. **Où puis-je lire les documents du CRTC?** Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

EMPLOIS

La division scolaire de la Rivière-Seine nº 14

recherche des

directeurs / directrices

pour l'année scolaire 1989-1990 pour les écoles suivantes:

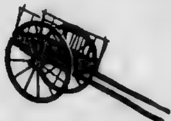
1.Dawson Trail.

L'école est située à Lorette et offre un programme d'immersion de M à 6 et un programme anglais de M à 6 avec un effectif de 350 élèves et un personnel enseignant de 23. Les candidat(e)s qui détiennent le B. Ed., au moins, et qui possèdent de l'expérience pédagogique et administrative au niveau élémentaire et qui possèdent une très bonne connaissance du curriculum auront la préférence. La connaissance du français et de l'anglais est requise.

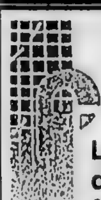
2.Sainte-Anne Immersion.

L'école est située à Sainte-Anne et offre un programme d'immersion de M à 9 avec un effectif de 200 élèves et un personnel enseignant de 13. Les candidat(e)s qui détiennent le B. Ed., au moins, et qui possèdent de l'expérience pédagogique et administrative aux niveaux élémentaire et présecondaire et qui possèdent une très bonne connaissance du curriculum auront la préférence. La connaissance du français et de l'anglais est requise.

Les candidat(e)s interessé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur demande, **le ou avant le 10 mai 1989**, à:



M. Wendell Sparkes
Directeur général
Division scolaire de la Rivière Seine nº 14
C.P. 160
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0



La Coopérative des publications fransaskoises

est à la recherche d'un(e)

Directeur/directrice

La Coopérative des publications fransaskoises est une entreprise sans but lucratif dont l'activité principale est la publication de l'Eau vive, le seul hebdomadaire francophone en Saskatchewan. De plus, la Coopérative offre des services de photocomposition, d'art graphique, de mise en page et de photocopies

Responsabilités:
supervision d'une équipe de six employés,
préparation du budget annuel,
mise sur pied de projets et recherche de financement,

Exigences:
expérience en administration,
connaissance du milieu minoritaire francophone
excellent français parlé et écrit,
très bonne connaissance de l'anglais,
familiarité avec les ordinateurs et la mise en page informatisée.

Salaire: a negocier selon l'expérience
Date d'entrée en fonction: le plus tôt possible

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à
Roland Pinsonneault
2606 rue Central
Régina, Sk
S4N 2N9
(306) 347-0481

La division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17

requiert les services d'un(e)

coordonnateur(trice) en éducation spéciale

La division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17 comprend 10 écoles et une population étudiante de 1 200 élèves. Le(la) coordonnateur(trice) sera responsable de tous les services et programmes reliés à la clientèle de l'éducation spéciale, de l'évaluation et de la formation du personnel rattaché à ces programmes, du placement des élèves ayant des besoins spéciaux, et des activités de développement professionnel.

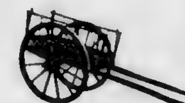
Les candidats(es) devraient avoir ou être éligibles à obtenir le certificat de coordonnateur en éducation spéciale.

Préférence sera donnée aux candidats(es) qui ont de l'expérience en éducation spéciale et/ou en administration scolaire.

Les candidats(es) doivent avoir une excellente connaissance de l'anglais et du français.

Entrée en fonctions: le 30 août 1989.

Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de soumettre leurcanditature avant **le vendredi 19 mai 1989** à:



Monsieur Ron Perron
Directeur général
Division scolaire de la Rivière-Rouge nº17
C.P. 219
St-Pierre-Jolys, (Manitoba) R0A 1V0
Téléphone: 1-433-7815



Le Marché de la Fourche, situé à un emplacement privilégié au bord de la rivière dans le centre-ville de Winnipeg, devrait ouvrir ses portes à la fin de l'été. Il comprendra de 25 à 35 marchands spécialisés, de 10 à 13 exploitants de repas-minute gastronomiques, des tables pour les maraîchers et des boutiques de produits spécialisés.

Le Marché de la Fourche recherche des candidats pour les postes suivants:

DIRECTEUR ADJOINT

Sous la direction du directeur général, le directeur adjoint doit avant tout gérer et exécuter les programmes d'administration et de commercialisation de The Forks Market Merchants Corp. tout en assurant la surveillance du coordonnateur-secrétaire du marché pour ce qui est des rapports avec les locataires, de la facturation, du recouvrement et de la comptabilité. Le titulaire du poste est également chargé de faire assurer le respect des baux et des politiques et règlements du marché tout en aidant le directeur général dans les tâches d'administration quotidiennes. Le candidat devrait connaître le secteur de la vente au détail de produits alimentaires, avoir de l'entregent et être au courant du concept des marchés publics. Une expérience préalable en commercialisation et en gestion de biens à usage commercial et de magasins de détail serait un atout.

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS

Sous la direction du directeur général, le titulaire du poste doit avant tout superviser les activités de divers services (concierge, personnel de sécurité, d'entretien, etc.) chargé d'exploiter et d'entretenir le complexe sur une base quotidienne; il doit notamment surveiller tous les employés des opérations et ceux qui sont engagés sous contrat. Il doit également participer à la planification et au contrôle des budgets des aires communes et aider le Directeur général dans l'exploitation journalière du marché. Un certificat de compétence et une expérience de la gestion des commerces de détail ou des biens à usage commercial seraient un atout.

Les candidats que ces postes intéressent sont priés de remettre leur curriculum vitae (qui restera strictement confidentiel) d'ici le 12 mai 1989 à

Mme S. Bellchamber, chef de bureau,
Corporation de renouvellement de la Fourche,
1, avenue Wesley, pièce 404,
Winnipeg (Manitoba) R3C 4C6.

Le traitement sera en rapport avec l'expérience de travail.

La Corporation de renouvellement de la Fourche s'est engagée à respecter le principe de l'action positive. On encourage les membres des groupes cibles et les habitants du centre-ville à se présenter.

Canada Manitoba Winnipeg

La Division scolaire de Saint-Boniface n°4

recherche un(e)

enseignant(e)

pour le **Collège Béliveau** (immersion), 9e à la 12e, chimie, sciences, mathématiques.

Poste à plein temps (1,0).

Date d'entrée en fonctions: le 30 août 1989.

On vous demande de prendre contact avec:



Jean-Yves Rochon
Directeur
Collège Béliveau
296, cehmin Speers
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1M7
Tél. : 255-3205

La Division scolaire de Transcona-Springfield n°12

est à la recherche d'

enseignant(e)s en immersion française

Niveau secondaire:

-mathématiques 9-10,
dactylographie/informatique

Niveau élémentaire:

-les 2e et 3e années.
-orthopédagogue (M-4).
-musique (M-4) & violon.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae à:

La directrice générale
La Division scolaire de
Transcona-Springfield nº 12
760, Kildare Avenue East
Winnipeg (Manitoba) R2C 3Z4

La FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS

est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Sous la responsabilité du conseil d'administation, le(la) directeur(trice) général(e)

- planifiera et coordonnera les programmes et les projets de la F.P.C.P. selon les orientations du conseil d'administration;
- verra à l'implantation du nouveau modèle de fonctionnement tel qu'approuvé lors de la réunion annuelle le 18 mars dernier;
- appuyera le conseil d'administration et le président dans leur rôle de relations publiques;
- établira et entretiendra des liens avec les autres organismes provinciaux;
- préparera le budget et sera responsable de la gestion financière;
- sera responsable de la gestion du personnel conformément aux politiques générales établies par le conseil d'administration.

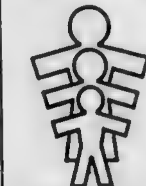
CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ:

- bonne connaissance de l'administration, de la planification, de la coordination et de l'organisation;
- bonne connaissance de la situation minoritaire franco-manitobaine;
- bonne connaissance du système éducatif manitobain;
- avoir de l'entregent et facilité de contact;
- excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite ainsi qu'une connaissance de la langue anglaise.

ENTRÉE EN FONCTIONS: le 1er août 1989.

SALAIRE: à négocier.

Les personnes intéressées à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 15 mai** 1989 au:



COMITÉ EXÉCUTIF
Fédération provinciale des comités de parents
1009-200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

Nécrologies

DÉCÈS DE DOM FULGENCE FORTIER



Le 3 avril 1989 est décédé à l'Hôtel-Dieu de Chatham après une brève maladie le Révérend Père Dom Fulgence Fortier, membre de la communauté des Trappistes de Rogersville et ancien Père Abbé du monastère de Notre-Dame-des-Prairies au diocèse de St-Boniface au Manitoba.

Le Révérend Père était né le 11 mai 1913 à Thetford Mines, province de Québec. Il fit ses études classiques au juvénat des Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré. C'est dans cette communauté qu'il reçut sa première formation à la vie religieuse.

Toutefois, à l'âge de 21 ans il opta plutôt pour la vie monastique-contemplative et fit son entrée à l'abbaye d'Oka.

En 1940, il fut ordonné prêtre et quelque temps plus tard eut la tâche d'enseigner la philosophie à ses jeunes confrères. Il prit contact pour la première fois avec le Nouveau-Brunswick en 1948 alors qu'il fut nommé aumônier du monastère des Trappistines à Rogersville. Il y demeura cinq ans.

Le Père Abbé d'Oka qui avait la responsabilité du monastère de Notre-Dame-des-prairies au Manitoba dut, en 1953, le pourvoir d'un nouveau supérieur. C'est Dom Fulgence qui fut désigné pour cette fonction. Dans le courant de l'été, il quitta donc l'aumônerie de Rogersville pour se rendre au Manitoba. À ce monent-là, ce monastère n'était pas encore devenu abbaye et avait à faire face à divers problèmes : recrutement, finances etc. Dom Fulgence mit son savoir-faire et ses énergies au service de sa nouvelle communauté si bien que deux ans plus tard, le Chapitre Général de l'ordre érigeait le prieuré en abbaye. Appelée à s'élire un Père Abbé, la communauté choisit tout naturellement Dom Fulgence. Il reçut la bénédiction abbatiale en l'église de la nouvelle abbaye le 13 novembre 1955.

Comme Père Abbé, il continua durant quatorze autres années à prodiguer son dévouement et son savoir-faire à cette communauté sans se ménager. Sous son gouvernement, la communauté fit de rapides progrès aussi bien dans le domaine spirituel et intellectuel que dans le matériel. Comme la propriété du monastère se trouvait située aux abords de la grande ville de Winnipeg et se voyait de plus en plus envahie par l'atmosphère urbaine avec tous ses inconvénients pour la vie monatique, il prépara la communauté à faire face à un prochain transfert dans une région du Manitoba plus favorable à la vie monastique.

Mais Dom Fulgence n'avait jamais joui d'une forte santé. Aussi, en 1969, se rendant compte qu'un des sujets de cette région reçu et formé par lui pourrait éventuellement continuer son oeuvre, il donna sa démission. C'est donc sous le second Abbé, Dom Marcel Carbotte, que fut réalisé le transfert de Saint-Norbert à Holland au Manitoba.

Durant toutes ces années d'absence, une partie de son coeur était restée attachée à la communauté des moines de Rogersville qu'il avait bien connue en tant qu'aumônier du monastère voisin des religieuses Trappistines. Il demanda à s'y retirer, ce qui lui fut accordé de grand coeur.

Comme il arrive souvent, la retraite lui apporta un regain de santé. Le monastère de Notre-Dame-du-Calvaire profita donc largement de son dévouement et de son habileté. Il fut chargé dès le début de son séjour à Rogersville de la bibliothèque monastique. À ce monent-là, l'organisation était assez pauvre en ce domaine. Il classifia et catalogua tous les livres, en relia un nombre considérable et acheta chaque année les nouveaux volumes de valeur qui faisaient leur apparition sur le marché. Grâce à ses choix judicieux, la communauté se trouve pourvue aujourd'hui d'une variété appréciable d'ouvrages bibliques et théologiques pouvant contribuer au maintien d'un niveau spirituel et intellectuel convenable chez ses membres.

Dom Fulgence s'est toujours signalé par sa disponibilité et son dévouement à l'égard de ceux qui avaient recours à ses services dans le domaine spirituel. Ceux qui étaient une fois venus en contact avec lui pour la solution de leurs problèmes le redemandaient, car ils étaient sûrs d'être écoutés et de recevoir les encouragements dont ils avaient besoin. Durant son demi siècle de vie sacerdotale, son zèle pour une digne célébration de l'eucharistie quotidienne ne diminua pas. Nous avons confiance qu'avec le Christ, «il est toujours vivant pour intercéder en faveur de ses amis» (Hébr. 7,28).

ARMAND GRATTON

À l'hôpital Victoria, le jeudi 20 avril 1989, est décédé à l'âge de 82 ans, Monsieur Armand Gratton, de Sainte-Agathe au Manitoba.

Armand, né le 12 juin 1906, a vécu à Sainte-Agathe toute sa vie. Son amour de la terre l'a amené à se consacrer à l'agriculture jusqu'à sa retraite en 1977.

Il fut précédé dans la mort par son épouse Berthe en 1985 et par son fils Gérard en 1987. Il laisse dans le deuil deux filles : Armande (Louis) Kenny de Saint-Norbert et Carmelle (Jean-Paul) Audette de Saint-Pierre; quatre fils : Henri de Winnipeg, Jean-Guy (Denise) de Saint-Norbert, Louis (Jacqueline) de Saint-Vital, René (Ellen) de Morris; 12 petits-enfants et six arrière-petits-enfants; quatre soeurs : Gabrielle Savignac de Saint-Vital, Wilhelmine Malo de Saint-Boniface, Annette Gratton de Winnipeg et Yolande (Albert) Bilodeau de Sainte-Agathe; et un frère : Philippe (Agathe) de Sainte-Agathe.

Le visionnement a eu lieu le lundi 24 avril à 10 h, suivi de la messe de la Résurrection en l'église de Sainte-Agathe. M. l'abbé Georges Damphousse officiait, assisté de l'abbé Pierre GAgné et du Père Joseph Alarie, o.m.i. L'inhumation a suivi au cimetière de la paroisse.

La famille désire remercier sincèrment les parents, les amis et tous ceux qui ont témoigné des marques de sympathies, soit par l'offrandes de prières, de messes, fleurs, messages de condoléances et assistances aux funerailles, etc.

Un merci spécial aux concélébrants, à la chorale et aux dames de la paroisse pour la préparation et le service à la réception.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

JOSÉPHINE MARIE PERRON

À la Villa Youville, le vendredi 28 avril 1989, est décédée paisiblement Joséphine Marie Perron à l'âge de 98 ans, de Sainte-Anne au Manitoba.

Joséphine laisse dans le deuil son frère George de Villa Youville, ainsi que de nombreux nièces et neveux.

Joséphine ne s'est jamais mariée mais elle a passé sa vie en prenant soin des autres.

La messe de la Résurrection a été célébrée le mardi 2 mai à 19h00 en l'église de Sainte-Anne, avec M. l'Abbé R. Gingras, C.s.s.r. célébrant.

L'inhumation suivait au cimetière de la paroisse Sainte-Anne.

Les porteurs étaient Allan Peron, Dennis Perron, Tony Monteiro, Lauri Perron, Allyson Leclair et Suzanne Monteiro. En remerciant les médecins et le personnel de la Villa Youville pour les soins dispensés et leur gentillesse envers notre tante.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire P. Coutu et Cie.

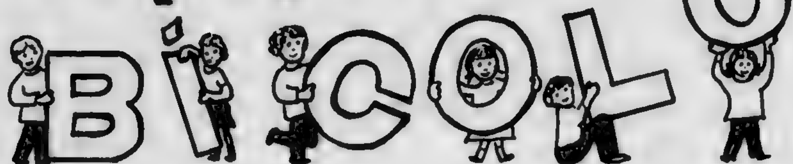
Remerciements

Sincères remerciements aux parents, amis et connaissances qui se sont joints à nous pour rendre un dernier hommage à notre cher disparu, Louis, par leur présence, prières, don de fleurs ou de messes.

Merci à l'abbé Nadeau et au diacre Jean Fontaine qui nous ont apporté tant de soutien. Merci aussi aux membres de la chorale pour leurs chants appropriés et aux dames si dévouées qui ont préparé le goûter. La famille en est à jamais reconnaissante.

Eva Guillou et famille

La page de





Salut!

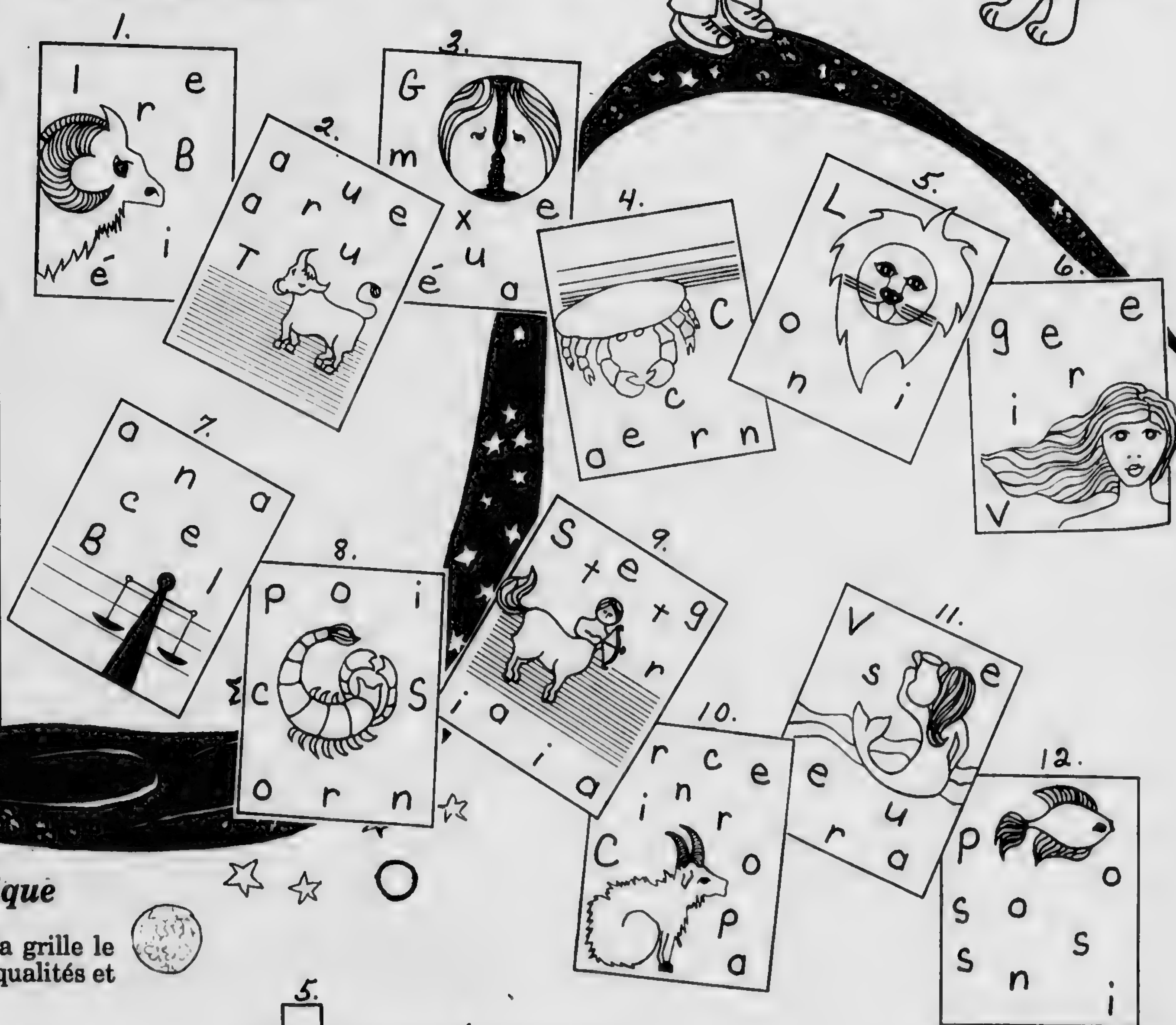
L'astrologie me fascine! Aujourd'hui, je te parle un peu des signes du zodiaque. Moi, je suis sous le signe du Capricorne... ce qui explique certainement mon énergie inlassable!

Bicolo

Comme il y a douze mois, il y a aussi douze signes astrologiques. Les voici. Connais-tu ton signe?

Le Bélier: 21 mars au 20 avril
Le Taureau: 21 avril au 21 mai
Les Gémeaux: 22 mai au 21 juin
Le Cancer: 22 juin au 22 juillet
Le Lion: 23 juillet au 23 août
La Vierge: 24 août au 23 septembre
La Balance: 24 septembre au 23 octobre
Le Scorpion: 24 octobre au 22 novembre
Le Sagittaire: 23 novembre au 21 décembre
Le Capricorne: 22 décembre au 20 janvier
Le Verseau: 21 janvier au 18 février
Les Poissons: 19 février au 20 mars

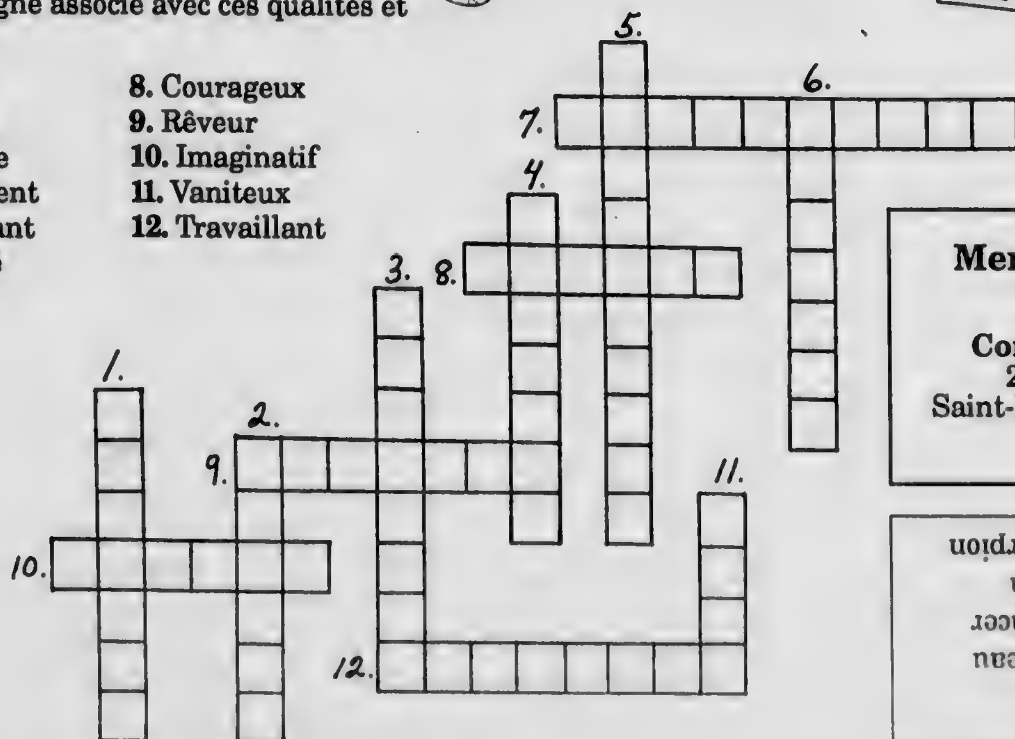
Démêle les lettres afin de découvrir quel signe représente chaque symbole.



Un mot croisé astrologique

Écris au bon endroit dans la grille le nom du signe associé avec ces qualités et défauts.

1. Passif
2. Indécis
3. Sensible
4. Intelligent
5. Prévoyant
6. Obstiné
7. Juste
8. Courageux
9. Rêveur
10. Imaginatif
11. Vaniteux
12. Travaillant



Réponses:

1. Bélier
2. Taureau
3. Gémeaux
4. Cancer
5. Lion
6. Vierge
7. Balance
8. Scorpion
9. Sagittaire
10. Capricorne
11. Verseau
12. Poissons

Membre gagnant:
Nº 9212
Corinne Trémorin
247, rue Kitson
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0Z6

Réponses au mot croisé

1. Balance
2. Vierge
3. Poissons
4. Gémeaux
5. Capricorne
6. Taureau
7. Sagittaire
8. Bélier
9. Verseau
10. Cancer
11. Lion
12. Scorpion

De grandes qualités...

Quelle que soit ta date de naissance, tu as comme signe tout le monde de grandes qualités et des petits défauts. Lis attentivement ce qui est écrit sur chaque signe. découvre tes qualités et tes défauts... et ceux de tes camarades.



Bélier:

Il a besoin de commander, d'avoir de l'autorité. C'est un actif, un combatif et un impulsif. Le type du Bélier est confiant en lui-même. Il a une attitude courageuse et il a le sens de l'honneur. Il peut aussi être colérique mais ne gardera pas rancune.

Taureau:

C'est une nature tenace, patiente et parfois obstinée. Le Taureau n'est pas facile à influencer. Il donne beaucoup de place à ses plaisirs. Son esprit est conservateur, réaliste et pratique. Il a aussi un sens critique très aiguisé.



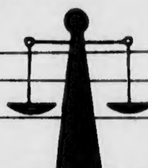
Gémeaux:



C'est un signe intellectuel. Les Gémeaux ont souvent une grande intelligence et ils apprennent facilement. Ils aiment d'ailleurs étudier et tout les intéresse. Ils sont très sensibles et restent jeunes longtemps. Ils doivent veiller à ne pas trop s'éparpiller et à ne pas devenir superficiels.

Balance:

Elle s'intéresse aux arts et à tout ce qui est raffiné. Son jugement est équilibré et elle sait comparer et apprécier. C'est une personne sociable et bienveillante. Elle aime collaborer. La Balance est peu combative et cela peut la rendre passive.





Scorpion:

C'est un critique. Sa volonté est ferme et puissante. Ce n'est pas toujours évident parce que le Scorpion est un être intériorisé. Il est capable de colères froides. Il est toujours stimulé par le désir de vaincre. C'est un être qui a une immense capacité de travail, d'action et de production.

Sagittaire:

C'est un signe double. On a de la difficulté à le connaître vraiment. Il est impressionnable, sensible et sentimental. Son sens de la justice est naturel. Il a une moralité à toute épreuve. C'est un esprit organisateur.



Cancer:

Ce sont des imaginatifs et de grands sensibles. Ils ont tendance à se replier sur eux-mêmes puis à être très expansifs. Leur personnalité est changeante. Ce sont des gens qui sont très attachés à leur famille et à leur maison. Ils sont à la fois ambitieux et prudents.



Lion:



Le lion est ambitieux, volontaire et énergique. Il a une grande confiance en ses moyens. Sa santé et sa résistance sont très bonnes mais il a tendance à en abuser. Ses sentiments sont passionnés et ardents. La vanité est son pire défaut.

Vierge:

Elle a un esprit éveillé et un sens de l'analyse remarquable. C'est une personne ordonnée et logique qui peut parfois se noyer dans les détails. Elle s'intéresse à toutes sortes de domaines. Pour cette raison, elle a souvent du mal à choisir et à prendre des décisions.



Capricorne:

Il a beaucoup d'énergie cachée. Il se fait un point d'honneur de vaincre les obstacles. Pour réussir, il sait attendre son heure. Il est aussi prévoyant et prudent. Il a parfois un peu trop peur de l'échec. Il est cependant capable de se sortir de ses moments de dépression.



Verseau:



On les remarque grâce à leur intuition vive et à leur grande intelligence. Ils sont indépendants et originaux. Ils inventent et adorent le changement. Il faut cependant qu'ils mettent un frein à leurs rêves. Ce sont des êtres spontanés et généreux. Ils aiment passionnément leur liberté.

Poissons:

Leur sensibilité est aiguë, leur réceptivité très grande et ils sont très impressionnables. Leur caractère est humain et bienveillant. Les Poissons prennent soin de tous ceux qui souffrent. Ils passent de la rêverie à l'enthousiasme. Ils ont besoin de donner libre cours à leur imagination.

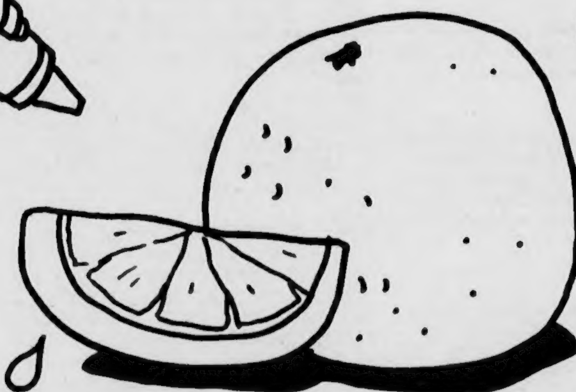




Colorie en orange les choses qui sont habituellement orange et les autres à ton goût.

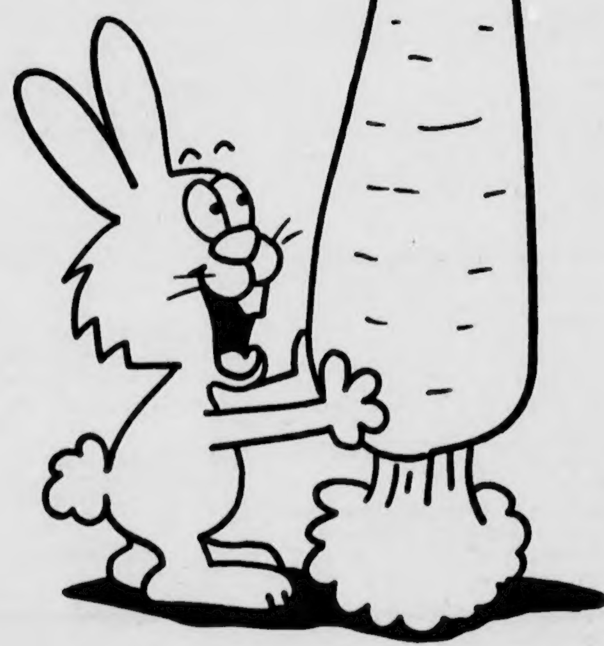












Réflexion sur «la première des communions»

Dans les prochaines semaines, une foule considérable d'enfants de la deuxième année sera conviée par la communauté des croyants au partage du Pain de Vie à la Table eucharistique pour la première fois.

C'est un événement de foi. C'est une fête.

Les parents et les catéchètes, comme les responsables de la liturgie, voudront que ce jour se grave d'une manière mémorable dans la mémoire des jeunes.

Un effort considérable sera déployé pour s'assurer que tout se passe dans l'ordre, dans la joie et dans l'harmonie. Les décors, les chants, les gestes, les vêtements, la présence des grands-parents - et quoi encore - exprimeront que ce jour n'est pas une journée comme les autres, que cette eucharistie a un quelque chose de bien spécial.

Cependant, s'il faut encourager tout ce déploiement, il ne faudrait pas oublier certaines réalités fondamentales qui devraient normalement soustendre cet événement.

D'abord et en tout premier lieu, n'oublions pas que c'est le Christ lui-même qui, par la communauté, accueille les enfants à la Table du Pain de Vie. C'est le Christ qui se donne dans son Corps partagé et dans son Sang versé pour que les jeunes soient nourris d'une charité plus vive, d'un amour plus intense les uns pour les autres et tous ensemble avec Dieu.



Claude BLANCHETTE
prêtre

En communauté se vit le mystère du Christ

Et qui dit «les uns pour les autres» ne dit pas seulement les enfants entre eux, mais aussi la communauté vis-à-vis des enfants et les enfants en rapport avec l'ensemble de la communauté. Car, ne l'oublions pas, c'est en communauté paroissiale, en Église, que se vit le mystère du Christ.

Cette vérité nous interroge. Si, effectivement c'est la communauté qui fête ensemble ce partage eucharistique avec ses jeunes, quelle place faisons-nous à ces mêmes jeunes tout au long de l'année?

Certes, nous «mettons le paquet» pour la première des communions, mais n'oublions-nous pas trop facilement que ce n'est que la «première» d'une longue série de communions? Que ferons-nous pour que l'enfant vive en vérité ce partage du Corps du Christ en communauté dimanche après dimanche?

Aussi, puisque la participation pleine à la célébration eucharistique se situe dans le prolongement du baptême, quel lien assurons-nous avec cette plongée dans l'eau, cette entrée dans la communauté des croyants, cette incorporation au Christ?

En voulant souligner l'événement du premier partage eucharisitique, ne risquons-nous pas parfois de donner l'impression que tout ce qui a précédé - la participation de l'enfant à la messe dominicale avant sa première communion, les liturgies avec les enfants, etc. - n'avait pas beaucoup de valeur? Montrons-nous vraiment que nos petits sont des personnes importantes avant, durant et après la première des communions?

Il revient en premier lieu aux parents de faire en sorte que le dimanche soit une journée toute spéciale. L'enfant le ressent par nos attitudes et par nos gestes. Si la célébration de l'eucharistie demeure le coeur de ce Jour du Seigneur, il faudrait pourtant que toute la journée respire la fête, la détente, l'amour en famille, l'émerveillement, l'action de grâces.

D'accord?

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

GRANDS SOLDES: payez et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Nylon sur jute à partir de 8,98$/v2. Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pou r tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Lorette - Lots 100 x 150, beaux arbres, égouts, eau, gaz. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

À VENDRE: Près de Richer - lots, 20 acres. Bouleaux, épinettes, arbres de Noël. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
313-

À VENDRE: Il reste encore quelques terrains au nord de St-Boniface pour ceux qui désirent créer et faire construire leur maison sur mesure dans le quartier historique et culturel de la ville. Pour obtenir une brochure gratuite, téléphonez à la Compagnie de développement Voyageur Ltée (DVL) au 957-0184.
373-

ENCYCLOPÉDIES GROLIER françaises, luxueusement reliées, de style précis et magnifiquement illustrées, qui intéresseront et captiveront les adultes aussi bienque les enfants. Composez le 254-4468.
493-

POUR CEUX qui cherchent des produits Amway, composez le 254-4468 après 17h.
494-

L'ÉQUIPE A.F.F. de la 2e division de la Manitoba Central League est à la recherche de joueurs de soccer. Si vous êtes intéressés, contactez Jacques au 256-8480 ou Philippe au 235-1287.
517-

VENTE PRIVÉE: 149, rue La Vérendrye, maison familiale. 237-7709, après 18h. et samedi. 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle de séjour au sous-sol, aspirateur central, Jenn-air, cuisine d'un an avec lave-vaisselle et four encastrés, 2 foyers, porte-patio, patio 12 x 24 en moustiquaire, 1 bureau (ou 4e chambre à coucher), broyeur. Visite libre le samedi et dimanche. prix réduit.
499-

BRICOLEUR: (handyman) disponible pour vos travaux à prix raisonnable. Composez le 237-7253.
501-

HOMOSEXUEL(LE)? Pour de plus amples renseignements, composez le 284-5208, le mercredi soir, entre 19h et 22h.
502-

APPARTEMENT disponible au Foyer Notre-Dame à Lorette. Composez le 878-2552.
509-

À LOUER: rue Langevin, appartement de 2 chambres à coucher, près du Collège et de l'hôpital, stationnement, de préférence jeune fille qui travaille. Libre le 1er mai. Composez le 233-3243.
511-

À LOUER: le 1er juin, appartement dans une rue tranquille. Excellente localité, av. Carrière. Norwood-St-Vital, 2e bloc de la rivière Rouge et du chemin St-Mary's, à 10 min. du centre-ville, beau grand appartement de 2 chambres, vue de la rivière, 3e étage, eau et chauffage inclus, 433$ plus stationnement et électricité. Pas de lit d'eau ou d'animaux domestiques. Références requises. Composez le 233-0999.
513-

À LOUER: à Saint-Boniface,543 rue Des Meurons, près de l'école Marion. 3 appartements de 2 chambres à coucher, chacun, inclut réfrigérateur, poêle, air climatisé, stationnement. Laveuse et sécheuse payantes disponibles. Libre immédiatement, 1er juin et 1er juillet. Composez le 235-1392.
515-

À LOUER: appartement–duplex bi-level–, le 1er juin. Place Gaboury, meilleure localité de Saint-Boniface, à 5 min. du centre ville. Grand appartement d'une chambre à coucher, salle à manger, beaucoup de fenêtres. Poêle, réfrigérateur, eau et une partie du chauffage inclus. 399$ par mois plus électricité et stationnement. Pas de lit d'eau ou d'animaux domestiques. Ref. 233-0999.
521-

À LOUER: rue Langevin, chambre dans une maison. Partagera cuisine, salon, salle de bain. Jeune fille raisonnable, propre, préférée. Libre le 1er août. Appelez Louise au 237-4957.
523-

À LOUER: boulevard Provencher, appartement de 2 ou 3 chambres à coucher. Près de l'hôpital, des écoles, de l'autobus. Eau, électricité, chauffage, stationnement, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus. Libre immédiatement, 550$ par mois. Composer le 233-2602 (en après-midi seulement).
525-

À VENDRE: Plage Albert, sur un terrain boisé, maison mobile de 30' x 10', inclut 3 chambres à coucher, salle de bain complète, machine à laver. Composez le 235-0115.
526-.

À VENDRE: Ford Galaxie 500 1967, bon état de marche, très peu rouillée. Prix à débattre. Philippe au 231-1344 ou au 237-4823.
001-

À LOUER: St-Boniface nord, appartement d'une chambre à coucher. Entrée privée, laveuse, sécheuse et stationnement. Disponible immédiatement. 237-9133 ou 895-1667.
530-

8[e] GRAND MARCHÉ aux puces en plein air de l'École des Petits à Std-Adolphe, le samedi 13 mai de 9h. à 14h. Tables à louer au 1-883-2273.
531-

VENTE PRIVÉE: maison, 441, rue Ritchot. Visite libre le dimanche 7 avril de 13h. à 17h. 233-5915 ou 261-7167
545-

EN VENTE à prix réduits: *Grand Altas mondial *Le Larousse des enfants *Encyclopédies: Le Livre des connaissances; L'encyclopédie de la Jeunesse. Composez le 237-8348 (S.V.P. laissez message en mon absence. Je retourne l'appel aussitôt que possible).
532-

À VENDRE: Commerces et maisons, à St-Pierre-Jolys, St-Malo et en campagne. Terrains, fermes, fermettes etc. L'Immobilière de St-Pierre: 433-7899.
533-

COMPAGNIE DE LINGE pour femmes (présentations à la maison), vous offre l'occasion de vous joindre à un commerce en pleine expansion. Salaire - 15,00$ à 30,00$/h. Horaire flexible. Vous offre 500,00$ de linge gratuit. Appelez Sharon au 253-7814. s.v.p. vous adresser en anglais.
534-

GARDIEN(NE) Pour le 28 août 1989, chez moi préférablement, (au parc Windsor), pour fille de 2 ans et garçon de 5 ans (demi-journée seulement), lundi au vendredi. Salaire à négocier, références s.v.p., tél: 257-0255.
535-

JE CHERCHE gardien(ne) francophone pour garçon de 4 ans, à plein temps.
Composer le 233-6166 après 17h.
536-

À LOUER: appartement de deux chambres à coucher, salon, cuisine, salle à manger, salle de bain sur la rue de la Morénie pour personnes tranquilles. Chauffage, électricité, stationnement inclus pour 450$ par mois. Libre le 1er juin. Appeler après 17h. au 237-9958.
538-

PRÉMATERNELLE: Les Petits du Bois-Jolys inscription le 10 mai de 10h. à 12h. à l'Institut collégial de St-Pierre-Jolys classe #7. Pour plus d'informations, composez le 433-7164.
539-

À LOUER: chambre meublée près du Collège avec accès à la cuisine, laveuse et sécheuse. Libre immédiatement au 525, des Meurons. Composer le 231-0224 après 14h.
514-

VENTE PRIVÉE: Norwood lot 50' x 122,5' - 1100 pi ca, 3 chambres à coucher 2 salles de bain, sous-sol fini, air climatisé, entièrement rénové et réisolée, nouveau stuc, garage double fini. 94 900$. 233-2844.
541-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, rue de la Cathédrale. Disponible le 1er juin. 340$ par mois, services inclus. Composer le 233-6091.
542-

À VENDRE: à St-Vital, maison ouverte au public le dimanche 7 mai de 13h. à 16h., bungalow de 3 chambres à coucher, deux ans, sous-sol isolé et prêt pour 2e salle de bain, en très bon état. Appelez Nap chez Sherlock Homes.au 237-8878 24h sur 24.
543-

VENTE PRIVÉE: à St-Vital, 89 900$. Rue tranquille, près du Centre commercial St-Vital, récemment rénovée, 1 1/2 étages, "upgraded insulation", fenêtres à triple vitrage, air climatisé, sous-sol fini avec salle de bain, garage et "carport". Lot irrégulier: devant -62' large; en arrière - 80" large; profondeur - un côté de 101', l'autre de 102'. Visite libre le dimanche de 14h. à 17h. au 47, Millfield Drive. Appeler au 257-2303.
544-

À LOUER: rue Notre-Dame, maison de deux chambres à coucher. Inclut laveuse et sécheuse, poêle et réfrigérateur. Libre le 1er mai. Composer le 233-7779.
486-

Jésus est vivant

Un rassemblement bilingue autour d'un ministère de guérison du 9 au 11 juin 1989 à la Salle du centenaire, 555, rue Main à Winnipeg, de 20h00 vendredi à 16h00 dimanche, par le Père Emilien Tardi,f psc. de la République Dominicaine et Mme Barbara Shlemon de Californie

Programme:

Vendredi	20h00	Inscriptions et Ouverture par Mgr. Exner
	21h00	Chants et louange
	21h30	Conférence par Barbara Shlemon Ministère de guérison
Samedi:	8h30	Inscriptions
	9h00	Chants et louange
	9h30	Conférence par Barbara Shlemon
	10h30	Pause café
	11h00	2e conférence Barbara Shlemon suivi du ministère de guérison
	12h00	Dîner libre
	13h30	Chants et louange
	14h00	Conférence Barbara Shlemon suivi du ministère de guérison
	16h00	Messe de guérison par le Père Émilien Tardif, psc.
	17h00	Souper
	19h30	Présentation de l'école de foi Jean Paul II
	20h00	Prières et louange
	20h30	Conférence Père Émilien Tardif, psc.
Dimanche	9h00	Chants et louange
	9h30	Conférence Père Émilien Tardif
	10h30	Pause Café
	11h00	2e Conférence Père Émilien Tardif
	12h00	Dîner libre
	13h30	Messe de guérison par le Père Émilien Tardif, psc.
	15h30	Fin de session.

Formule d'inscription

Nom de famille ____________ Prénoms ________
Adresse, rue ____________ Ville ________ Province ____
Code postal ________ Téléphone ____________
Don d'entrée: ☐ 20$ par personne ☐ 50$ par famille ☐ 10$ par étudiant
Total Inclus ________$

Service de garderie disponible pour enfants de moins de dix ans, le cas échéant, indiquer l'âge

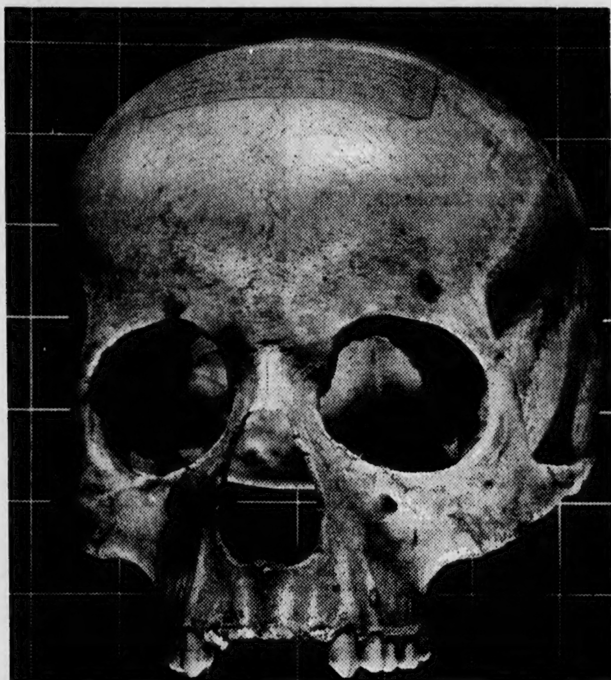
Veuillez libeller vos chèques à l'ordre de: CCRS du Manitoba (Catholic Charismatic Renewal Services), 7 O'Brien Cres., Winnipeg (Manitoba) R3R 1M5

Renseignements: Denise 233-0926, Marie Gautron 233-5826

Tous sont bienvenus

QUIZ

A quel musicien célèbre appartient ce crâne?



QUESTIONS

1 A quel musicien célèbre appartient ce crâne?

2 Quel est le rapport entre Napoléon 1er et le village de Fannystelle au Manitoba?

3 En quoi la conquête du Mexique par l'espagnol Hernán Cortés en 1519 a-t-elle révolutionné la gastronomie mondiale?

4 D'où la jeep, célèbre voiture tout terrain, tire-t-elle son nom?

5 Quel est le mot le plus long de la langue française?

6 Quel est le pays qui a la plus grosse dette extérieure au monde?

RÉPONSES

1 Il s'agit de Wolfgang Amadeus Mozart *(1756-1791)*, dont le crâne vient d'être formellement et scientifiquement identifié, 200 ans après sa disparition.

Mozart est mort à 36 ans, dans le dénuement et l'indifférence générale. Sa dépouille fut déposée dans la fosse commune d'un cimetière des environs de Vienne *(Autriche)*, et ce n'est qu'en 1842 qu'un anatomiste autrichien du nom de Jacob Hirtl put mettre la main sur le crâne présumé de Mozart.

Après des décennies de doute, l'authenticité de cette relique pour mélomanes vient enfin d'être démontrée par des anthropologues autrichiens et français. En passant le crâne au peigne fin (et au scanner), ils ont remarqué une déformation très rare, appelée craniosténose.

Or, sur les portraits les plus ressemblants de Mozart, on distingue justement une déformation au niveau du front, caractéristique de la craniosténose. Plus de doute: Mozart avait bien la bosse de la musique.

2 Les lecteurs de la série Villages *(voir La Liberté du 21 avril)* se souviennent peut-être que Fannystelle, situé à une soixantaine de kilomètres à l'Ouest de Winnipeg, a été fondé en 1889 par une comtesse parisienne du nom d'Albuféra.

Tout porte à croire que la comtesse d'Albuféra est une descendante du duc d'Albuféra, mieux connu en France sous le nom de Maréchal Suchet.

En remerciement de ses nombreux faits d'armes durant la conquête de l'Espagne par la France (1808-1814), l'empereur Napoléon 1er le fit Maréchal de France et duc d'Albuféra en 1811 *(Albuféra désigne une lagune côtière près de Valence, en Espagne)*.

Sans Napoléon Bonaparte, Louis Gabriel Suchet serait peut-être resté un simple inconnu sans fortune, et Fannystelle n'aurait jamais vu le jour.

3 Les conquistadors n'ont pas seulement ramené de l'or et des épices du Mexique, ils y ont aussi découvert le cacao, un produit dont les Aztèques faisaient une consommation abondante et auquel ils attribuaient de multiples vertus: apaiser la soif, donner la science universelle et guérir les maladies.

4 Le nom de ce petit véhicule utilitaire, mise au point pour l'armée américaine durant la Seconde guerre mondiale, vient de G.P, les initiales de General Purpose.

5 Le mot le plus long de la langue française est anticonstitutionnellement *(25 lettres)*, presque exclusivement employé par les juges de la Cour suprême.

6 Les États-Unis détenaient la plus grosse dette extérieure au monde à la fin de 1986: 240 milliards de dollars, soit plus du double que la dette extérieure du Brésil (108 milliards) et du Mexique (101 milliards).

Compilé par Laurent GIMENEZ

RECETTES

La salade et le boeuf: imbattables!



Des salades de boeuf sont un choix idéal pour ceux qui se préoccupent de leur apport calorique

Le boeuf est riche en fer. En plus d'être élevé en fer, le boeuf est reconnu pour contenir un fer hautement disponible, c'est-à-dire que son fer est sous une forme immédiatement assimilable par l'organisme.

Salade de boeuf niçoise

Vinaigrette niçoise

- *1/4 de tasse (50 mL) d'huile végétale*
- *1/4 de tasse (50 mL) d'eau*
- *3 c. à table (45 mL) de vinaigre de vin*
- *câpres hachées, au goût*
- *2 c. à table (25 mL) de persil frais, haché*
- *1 1/2 c. à thé (7 mL) de moutarde sèche*
- *1 c. à thé (5mL) de basilic*
- *2 à 3 gousses d'ail, émincées*

Salade

- *2 lbs (1 kg) de rosbif cuit, tranché mince*
- *2 tasses (500 mL) de haricots verts, cuits*
- *8 pommes de terre, cuites et tranchées*
- *24 tomates miniatures*
- *8 petites carottes, cuites*
- *1 piment, coupé en julienne*
- *8 feuilles de laitue*

Bien mélanger tous les ingrédients de la vinaigrette dans un petit bol.

En utilisant la moitié de la vinaigrette, humecter la viande, les haricots et les pommes de terre, chacun séparément. Réfrigérer.

Pour servir, disposer les tranches de boeuf au centre d'un plat et les entourer des divers légumes. Arroser du reste de la vinaigrette. Donne 10 portions.

Pour qui la SFM devrait-elle faire ce qu'elle fait?



Voilà une troisième question qui fut posée par le Groupe de travail lors de sa recherche d'opinions sur l'avenir de la Société franco-manitobaine. «La plupart des intervenants témoignaient d'une ouverture d'esprit en ce qui concerne la clientèle de la SFM», a remarqué Christian Delaquis, membre du Groupe de travail.

Voici quelques-unes des opinions reçues:

« *Elle devrait le faire pour les plus petits groupes de gens qui se sentent perdus ou étouffés dans leur milieu; aussi (pour) la jeunesse... c'est notre relève, notre espoir de survivance»*, selon une personne de la Seine.

D'après une personne du Parc Windsor, *«la SFM est au service uniquement de la population qui parle le français dans la province y inclus les groupes d'immersion, d'immigrants, qui se joignent à la vision de la minorité»*.

«Pour tous ceux qui connaissent, aiment et veulent parler la langue française», ont dit 3 répondants de la Rouge.

Les commentaires d'un aîné de la Seine indique un certaion déchirement, *«Notre réaction instinctive-fondamentale: «les Canadiens-français», mais que fait-on alors des francophones??, des francophiles??»*

«Pour les Franco-manitobains de la ville et de la campagne et pour tous les gens qui parlent français...», a spécifié un Saint-Bonifacien.

Un organisme franco-manitobain a écrit: *«Pour tous les Franco-manitobains(es) et autres qui sympathisent avec nous. Pour tous les organismes, regroupements.»*

Quelques gens ont dit:

- *«(pour) la minorité franco-manitobaine»*
- *«pour toutes personnes dont la langue maternelle est le français»*
- *«pour l'espèce menacée d'extinction»*.

Un résident d'une banlieue de Winnipeg a écrit: *«...Toute personne pouvant (et voulant) s'exprimer en français, fait l'objet des préoccupations de la SFM. Il faut aujourd'hui cesser de proclamer: «C'est pas pareil être francophone et Franco-manitobain!» comme si être Franco-manitobain renfermait exclusivement quelque mystérieuse connaissance socio-culturelle acquise et assurée génétiquement. DE GRACE, ne mélangeons pas la soupe aux pois et la francophonie. OUVRONS LES PORTES!* »

Christian Delaquis précise que «c'est bien l'ouverture d'esprit qui sera soulignée dans le rapport du Groupe de travail».

Ce rapport, traitant du mandat, des rôles et des structures de la SFM, sera disponible à la mi-mai et fera l'objet des délibérations d'une assemblée spéciale de la communauté francophone du Manitoba, commençant à 10h00 en la Salle Martial-Caron du Collège de Saint-Boniface le samedi 10 juin 1989.

On présentera des opinions vis-à-vis du fonctionnement de la SFM dans le prochain numéro de la Liberté.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette

Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.
Léandre G. Buissé B.A., B.S.W., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614
Succursale à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes.
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060



Hogue • Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N.Kushnier, B.A., LL.B.
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
N° de FAX: 233-2689

Ronald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct: 233-6659
Sec.: 233-6674

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

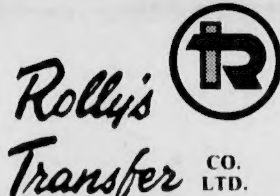


Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
«Du début à la fin, quels que soient vos besoins».
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
470, rue Langevin Tél. 233-0436

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Guy J.O. Préfontaine, B.E.S., M. Arch.
Diplômé en architecture
Disponible pour entreprendre le dessin architectural de maisons et immeubles.
Spécialisation: le style du Domaine Marius-Benoist.
453-2197

GARAGISTES



RNR TRANSMISSION
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE
PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769



• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405 Bertrand Ave.
233-7864
"Perpetuating the memory of Manitobans since 1910..."

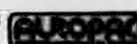


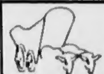
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

ASSUREURS



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers





PIONEER LIFE
ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

Vues sur la santé par l'iridologie



MARIE LABELLE, R.N.C.
Iridologue diplômée et consultante diplômée en nutrition
388-6215
(Région d'Île-des-Chênes)
La santé, c'est la prospérité!



College Pro
"de la peinture domicilière fiable"
Jean-Guy Brin
Gérant de franchise à Saint-Boniface
Téléphone : **(204) 783-6643**

COMPTABLES AGRÉES

Couture
Forest
Cadieux

Coopers
& Lybrand

Comptables agréés et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO
GUENETTE CHAPUT

COMPTABLES AGRÉÉS
262, RUE MARION
WINNIPEG (MB) R2H 0T7
(204) 233-8593
TÉLÉFAX: 237-0134

Offrant des services professionnels en:
- Vérification
- Comptabilité
- Fiscalité
- Informatique
- Conseils en administration
- Planification financière personnelle
- Ressources humaines

Affiliation nationale: **BDO/WARD MALLETTE**
Affiliation internationale: **BDO/BINDER**

Asperges U-Pick

Sur rendez-vous: **1-882-2476**

Situé 6 milles au sud de Sainte-Agathe sur le chemin provincial 246.

Cueillette journalière:
- du lundi au vendredi, de 18h30 à 21h
- les samedis et dimanches, de 14h à 17h

Les clients devront respecter les règlements.

ABONNE-TOI!

LA LIBERTÉ

Juste 5 renseignements très importants

Nom ________ Prénom ________
Adresse ________

Un an (Manitoba) 21$ ❑ hors province 25$ ❑
Deux ans (Manitoba) 39$ ❑ hors province 50$ ❑

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: **La Liberté**
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4